Documents de recherche

Les Études analytiques

Durée de la résidence dans les quartiers à faible revenu : Évidence pour Toronto, Montréal, et Vancouver

Par Marc Frenette, Garnett Picot et Roger Sceviour

N° 216

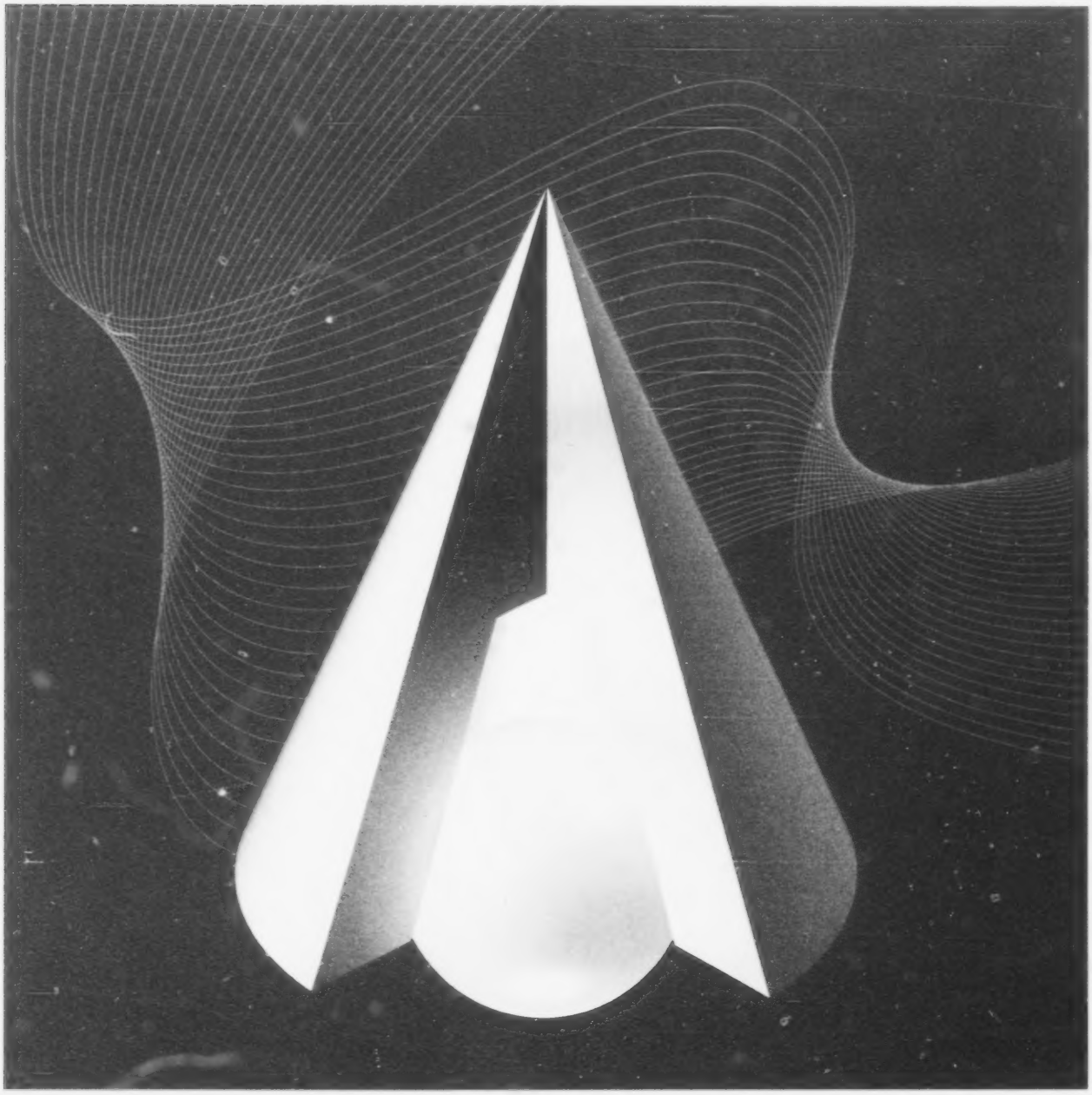

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

LES ÉTUDES ANALYTIQUES
DOCUMENTS DE RECHERCHE

La série de documents de recherche les Études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction, les boursiers invités et les universitaires associés. Elle a pour but de favoriser la discussion de divers sujets, dont le travail, la dynamique des entreprises commerciales, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, la statistique informatique et la simulation. Les lecteurs sont invités à faire part de leurs commentaires, critiques et suggestions aux auteurs. La liste des titres de la série figure à la fin du document, à la troisième page de couverture.

Les documents de la série sont distribués aux bureaux régionaux de Statistique Canada, aux coordonnateurs statistiques provinciaux, aux instituts de recherche et aux bibliothèques spécialisées. Ils peuvent être téléchargés sur Internet à *www.statcan.ca*.

Comité de révision des publications
Les Études analytiques, Statistique Canada
24^{e} étage, immeuble R.-H.-Coats
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
(613) 951-1804

104-02128/

Durée de la résidence dans les quartiers à faible revenu : Évidence pour Toronto, Montréal, et Vancouver

par

Marc Frenette*, Garnett Picot et Roger Sceviour *****

No 216
ISSN : 1200-5223
ISBN : 0-662-89992-X

Analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, K1A 0T6
*Statistique Canada (613) 951-4228
**Statistique Canada (613) 951-8214
***Statistique Canada (613) 951-7182
Numéro de télécopieur : (613) 951-5403
Courriel : marc.frenette@statcan.ca
roger.sceviour@statcan.ca
garnett.picot@statcan.ca

21 janvier 2004

Les auteurs remercient Ross Finnie, David Gray, Andrew Heisz, René Morissette, John Myles, Eric Olson, Linda Standish et les participants aux communications présentées à l'assemblée de l'Association canadienne d'économique (Ottawa, 2003), au Comité du revenu et du patrimoine et durant la série de séminaires de la DAEMT/DEFT pour leurs commentaires constructifs. Toutes les erreurs qui persistent sont imputables aux auteurs.

Les opinions exprimées dans le document sont celles des auteurs et ne reflètent pas forcément celles de Statistique Canada.

Also available in English

Table des matières

1. Introduction 1

2. Méthodologie 5

3. Données 12

4. Résultats 16

4.1 Exposition à la vie dans un quartier à faible revenu de 1992 à 1999 16

4.2 Qui entre dans les quartiers à faible revenu? 17

4.3 Durée des périodes de résidence dans un quartier à faible revenu 20
4.3.1 Résultats empiriques 20
4.3.2 Résultats des régressions 21

4.4 Revenu du quartier après le départ d'un quartier à faible revenu 30

5. Conclusion 32

Bibliographie 42

Résumé

La présente étude se fonde sur des données fiscales longitudinales pour examiner plusieurs aspects encore non décrits de la durée des périodes de résidence dans un quartier à faible revenu. Bien que la longueur des nouvelles périodes de résidence dans ces quartiers soit généralement importante (du moins comparativement à celle des périodes de faible revenu), les variations sont assez fortes. Les périodes de résidence dans un quartier à faible revenu sont caractérisées par une dépendance d'état négative. En d'autres termes, une personne est moins susceptible de quitter un quartier à faible revenu à mesure que les années de résidence augmentent. La longueur de la période varie considérablement selon l'âge et la ville de résidence et, dans une moindre mesure, selon le revenu familial et le genre de famille. Plus précisément, les personnes âgées demeurent plus longtemps dans les quartiers à faible revenu que les jeunes; de même que les résidents de Toronto et de Vancouver, comparativement à ceux de Montréal. Les périodes de résidence dans un quartier à faible revenu sont aussi plus longues pour les personnes appartenant à une famille à faible revenu que pour celles vivant dans une famille à revenu plus élevé et, parmi les familles à faible revenu, les familles monoparentales et les couples ayant des enfants vivent généralement plus longtemps dans les quartiers à faible revenu que les couples sans enfant et les personnes hors famille.

Mots clés : effets du quartier, faible revenu, pauvreté, durée.

1. *Introduction*

De nombreuses études ont souligné le niveau croissant de ségrégation selon le revenu du quartier dans les grandes villes nord-américaines. Aux États-Unis, l'apparition de quartiers à faible revenu et l'accentuation de l'inégalité des revenus selon le quartier au cours des dernières décennies ont été fort bien décrites dans Wilson (1987), Massey et Denton (1988 et 1993), Massey et Eggers (1990), Jargowsky (1997) et bien d'autres. Au Canada, MacLachlan et Sawada (1997) et Myles, Picot et Pyper (2000) donnent des preuves du niveau croissant d'inégalité du revenu selon le quartier au cours des deux dernières décennies, tandis que Hatfield (1997) et Lee (2000) constatent la prévalence croissante des quartiers à faible revenu au Canada.

Compte tenu du niveau croissant d'inégalité spatiale du revenu dans les grandes villes, un nombre important de travaux de recherche ont visé à établir le lien entre la qualité du quartier et les résultats individuels. Quatre théories ont été avancées pour expliquer pourquoi la qualité du quartier pourrait influer[1]. La première est celle de l'effet du groupe de pairs, ou du modèle à imiter, en vertu de laquelle les individus modèlent leurs décisions sur le comportement d'autres membres du quartier. La deuxième est celle des effets du réseau social qui affirme que le quartier peut jouer le rôle de réseau aidant les résidents à trouver de bons emplois ou à obtenir d'autres formes de soutien financier ou psychologique. La troisième soutient que la qualité des ressources locales, comme les écoles, les bibliothèques et le maintien de l'ordre public, ont des répercussions sur les résidents du quartier. Enfin, la quatrième est celle du conformisme, qui sous-entend que les résidents imitent le comportement d'autres membres du quartier. Elle est semblable à la théorie des effets du groupe de pairs ou du modèle à imiter, mais un élément important ici est que l'imitation est causée par un manque d'information, si bien que le choix des résidents est limité aux actions des autres.

Un défi que pose l'étude des effets du quartier tient au fait que la sélection dans les quartiers n'est peut-être pas entièrement aléatoire. Une famille à faible revenu qui s'établit dans un quartier à revenu moyen pourrait être fort différente d'une famille à faible revenu qui s'établit dans un quartier à faible revenu, même si l'on tient compte de différences dans les caractéristiques observables. Pour résoudre cette question, les auteurs d'études récentes ont utilisé des données recueillies auprès des habitants de projets de logements sociaux, où les familles sont sélectionnées au hasard pour déménager dans un quartier à revenu plus élevé ou plus faible. Aux États-Unis, les résultats du suivi de deux expériences de ce genre (*Gautreaux program*[2] et *Moving to Opportunity program*[3]) donnent certaines preuves que les résultats sur le marché du travail, en matière de santé et d'exposition à la criminalité, sont meilleurs pour les familles qui ont été choisies pour résider dans des quartiers à revenu plus élevé. Toutefois, il est généralement considéré que les caractéristiques de la famille ont un effet plus important que celles du quartier sur les résultats observés chez l'enfant[4].

---

1 L'information qui suit est tirée d'Oreopoulos (2002), qui donne une liste exhaustive de références bibliographiques.

2 Popkin et al. (1993), Rosenbaum (1995) et Rosenbaum et al. (1999)..

3 Katz et al. (2001) et Ludwig et al. (2001).

4 Brooks-Gunn et al. (1997).

Selon certaines données canadiennes récentes, l'effet *à long terme* de la qualité du quartier sur les enfants est très faible. Partant de données provenant d'une expérience quasi aléatoire réalisée dans un programme de logements sociaux de Toronto, Oreopoulous (2002) constate que le taux de réussite sur le marché du travail, le niveau de scolarité atteint et la participation aux programmes d'aide sociale dans l'avenir des enfants de familles assignées plus ou moins au hasard à des quartiers à faible revenu sont à peu près les mêmes que pour ceux des familles assignées à des quartiers à revenu plus élevé.

Alors que les données sur les effets du quartier ont tendance à pencher du côté négatif, les résultats d'Oreopoulous déplace quelque peu l'équilibre vers la neutralité. De plus, les études indiquant des effets négatifs doivent être mises en contexte : les effets du quartier sont généralement plus faibles que ceux de la famille. L'une des raisons pour lesquelles les effets du quartier ne sont habituellement pas très importants pourrait être que plusieurs personnes ont tendance à ne pas y être exposées très longtemps. Par contre, les personnes qui *passent* beaucoup de temps dans les quartiers à faible revenu pourraient être plus susceptibles que les autres de connaître des résultats négatifs.

La présente étude s'appuie sur des données fiscales longitudinales pour examiner divers aspects de la durée de résidence dans les quartiers à faible revenu. Avant tout, nous nous penchons sur la mesure de la durée de la période de résidence dans les quartiers à faible revenu. En grande partie à cause d'un manque de données convenables, on en sait fort peu à ce sujet. En fait, autant que nous le sachions, aucune étude ne fournit de mesures explicites de la période de temps passée dans les quartiers à faible revenu au Canada. En outre, quelques études américaines seulement portent sur les transitions ayant trait à l'entrée dans les quartiers à faible revenu et à la sortie de ces derniers. Massey, et al. (1994) examinent la formation de « quartiers noirs très pauvres »[5] en calculant les taux annuels d'entrée et de sortie dans ces quartiers, en fonction de diverses caractéristiques socioéconomiques. De 1979 à 1984 (année la plus récente dans leur étude), les auteurs ont observé des taux élevés de sortie des quartiers noirs très pauvres (allant jusqu'à 20 %)[6]. D'autres études américaines portant sur les probabilité de transition incluent Gramlich, et al. (1992) et South et Crowder (1997). Seul Quillian (2000) mesure directement la durée de la résidence dans les quartiers à faible revenu et constate que 6 % à 7 % de Noirs américains vivent dans des quartiers très pauvres pendant dix années consécutives.

Dans un même ordre d'idée, des études récentes ont visé à déterminer le degré de persistance de l'état de faible revenu. Certains considèrent peut-être que le taux de faible revenu est élevé, mais on sait maintenant que bon nombre de personnes dont le revenu est faible durant une année particulière sortiront de cet état dans un avenir proche. Ces personnes qui ont un faible revenu transitoire, incluent les étudiants, les travailleurs licenciés récemment ou les bénéficiaires de prestations de

---

5 À part la composante raciale, ce concept est relié étroitement à notre concept de quartier à faible revenu. Voir la section sur les données pour plus de précisions.

6 Il s'agit d'une agrégation fort grossière de la ventilation selon la race utilisée dans l'étude. Plus précisément, 22 % de noirs pauvres vivant dans des quartiers noirs très pauvres ont quitté ceux-ci dans l'année. Pour les blancs pauvres vivant dans des quartiers noirs très pauvres, la probabilité de sortie était de 35 %. En fait, les noirs et les blancs pauvres vivant dans des quartiers noirs très pauvres étaient plus susceptibles de quitter ces quartiers que les noirs et les blancs non pauvres (9 % et 18 %, respectivement).

bien-être social prêts à sortir du système[7]. Laroche (1997), Morissette et Zhang (2001), et Finnie et Sweetman (2003) constatent tous que la moitié environ des nouvelles périodes se terminent dans les deux ans[8].

Ces résultats tiennent-ils si l'on examine la durée de résidence dans un quartier à faible revenu? Peut-être pas. Les coûts du déménagement d'une famille peuvent être assez élevés. Ces coûts peuvent être ventilés en coûts économiques (p. ex., frais de transport, loyer plus élevé dans d'autres quartiers, contrôle des loyers particulier au locataire d'un appartement, etc.) et en coûts psychosociaux (p. ex., le coût de laisser derrière soi des amis ou des membres de la famille, l'effet du changement d'école sur les enfants, etc.). D'autre part, les personnes qui vivent dans un quartier à faible revenu peuvent avoir une certaine liberté quant au choix de l'endroit où elles veulent vivre (autrement dit, si le milieu est vraiment nuisible, elles peuvent absorber les coûts et déménager). En général, les personnes ayant un faible revenu doivent décrocher un bon emploi ou épouser quelqu'un ayant un bon emploi pour échapper au faible revenu. Qui plus est, la situation de revenu dans un quartier particulier n'est pas nécessairement fixe. L'amélioration de la conjoncture économique peut aider certains quartiers à sortir de l'état de faible revenu, de même que le développement économique et social dans les zones voisines, ou encore les arrivées et les départs de familles ayant un niveau de revenu différent au fil du temps. Donc, on ne sait pas précisément, *a priori*, si les familles ont tendance à résider pendant de courtes ou de longues périodes dans les quartiers à faible revenu. La présente étude donnera une comparaison directe de la durée des périodes de résidence dans les quartiers à faible revenu à celle des périodes dans l'état de faible revenu.

Une question qui se pose souvent lors des études de durée est celle de savoir si les personnes deviennent d'autant moins susceptibles de quitter l'état dans lequel elles se trouvent qu'elles demeurent longtemps dans l'état en question. Autrement dit, existe-t-il une dépendance d'état négative? Habituellement, la dépendance d'état négative s'observe pour les périodes de recours à l'aide sociale, de faible revenu et de chômage. L'une des raisons pour lesquelles on observe ce phénomène pourrait tenir aux signaux émis sur le marché du travail : de longues périodes sans antécédents de travail vérifiables pourraient donner aux employeurs prospectifs une mauvaise impression de la productivité du candidat à l'emploi, impression qui pourrait être justifiée (c.-à-d. indicatrice d'un étiolement réel des compétences) ou sans fondement (c.-à-d. basée sur des suppositions ou des préjugés). Si le chômage est un obstacle à la sortie des quartiers à faible revenu, on devrait s'attendre à observer une dépendance d'état négative. On pourrait aussi s'attendre à faire cette observation pour les périodes de résidence dans un quartier à faible revenu, puisque les individus peuvent nouer des liens solides, ou « réseaux sociaux », dans le quartier au fil du temps. Les parents ou les enfants peuvent s'attacher fortement aux membres de la famille ou aux amis. L'obligation de changer d'école si la famille déménageait pourrait avoir des conséquences négatives

---

[7] Selon Frenette et Picot (2003), durant les années 1990, 91 % de bénéficiaires de prestations de bien-être social toute l'année durant une année particulière (et sur le point de quitter le système) étaient des familles à faible revenu. Peu après avoir cessé de bénéficier du bien-être social, 58 % seulement de ces familles avaient un faible revenu.

[8] Laroche (1997) et Finnie et Sweetman (2003) utilisent des données fiscales, tandis que Morissette et Zhang (2001) utilisent des données d'enquête; en outre, Laroche inclut les années 1980 dans son analyse, tandis que les autres études portent exclusivement sur les années 1990.

pour les enfants. Dans le cadre de la présente étude, nous allons déterminer s'il existe une dépendance d'état en tenant compte de l'hétérogénéité observée et non observée.

Le présent article vise aussi à examiner la variation de la durée des périodes de résidence dans un quartier à faible revenu en fonction de caractéristiques socioéconomiques comme le revenu familial, la catégorie familiale, l'âge et la ville de résidence. Préciser *qui* réside généralement longtemps dans les quartiers à faible revenu pourrait nous permettre de mieux comprendre les obstacles que doivent surmonter les résidents de ces quartiers pour en sortir. En outre, ces renseignements pourraient être importants pour les décideurs responsables de la planification urbaine. Connaître les caractéristiques des personnes qui résident longtemps dans les quartiers à faible revenu permettrait de mieux cibler les incitatifs au déménagement.

L'objectif principal de l'étude est de préciser la durée typique de résidence dans un quartier à faible revenu, mais une deuxième partie de l'analyse vise à déterminer dans quelle mesure la mobilité géographique et l'évolution de l'état du quartier aident les résidents des quartiers pauvres à s'échapper de ceux-ci. Les coûts du déménagement dans un quartier à revenu plus élevé (où les loyers sont peut-être plus élevés) sont-ils un obstacle au départ des quartiers pauvres? L'amélioration de la conjoncture économique ou des mouvements importants parmi les résidents (au niveau agrégé) ont-ils tendance à faciliter la sortie hors de ces quartiers? Les réponses à ces questions permettraient de savoir dans quelles circonstances les individus restent dans les quartiers à faible revenu ou les quittent. L'un des inconvénients des études américaines sur les transitions et les durées mentionnées plus haut est que la situation de revenu du quartier est établie d'après des données de recensement décennales. Essentiellement, dans ces études, la valeur du revenu du quartier est fixée pour une période de dix ans. Idéalement, on devrait disposer d'une énorme base de données annuelles pour pouvoir classer les quartiers selon la situation de revenu d'après des données plus récentes. Pour résoudre ce problème, la présente étude s'appuie sur des données fiscales annuelles.

Lors d'études antérieures, les chercheurs ont examiné divers mécanismes qui pourraient expliquer la création des quartiers à faible revenu (voir Massey et coll., 1994). Bien qu'il soit possible d'établir un parallèle entre ces travaux et la deuxième partie de notre étude, il est important de souligner la principale différence. Plus précisément, nous considérons la destruction des quartiers à faible revenu comme un fait acquis et nous étudions le rôle qu'elle joue dans la transition des individus hors de l'état de résidence d'un quartier à faible revenu. Ce changement de catégorie de quartier pourrait être dû à la mobilité géographique des résidents (mouvements d'entrée et de sortie), à l'évolution du revenu des résidents qui continuent à vivre dans le quartier, ou à ces deux facteurs.

Dans l'ensemble, la durée médiane des nouvelles périodes de résidence dans un quartier à faible revenu est de 3,8 années. Cependant, la variation de cette durée est forte, puisqu'environ le tiers des périodes se poursuivent six années après l'entrée observée dans le quartier et qu'une proportion presque égale se terminent dans les deux ans après l'entrée observée. Comparativement, la durée moyenne d'une période dans l'état de faible revenu est de 1,9 année (la moitié de la durée moyenne de la période de résidence dans un quartier à faible revenu) et 14 % seulement des nouvelles périodes se poursuivent six années après l'entrée observée. Les périodes de faible revenu et les périodes de résidence dans un quartier à faible revenu sont semblables en ce sens qu'elles sont les unes et les autres caractérisées par une dépendance d'état négative, c'est-à-dire par des taux de

sortie décroissants en fonction du temps passé dans l'état en question. La durée de la période de résidence dans un quartier à faible revenu varie fortement selon l'âge et la ville de résidence et, dans une moindre mesure, selon le revenu familial et la catégorie familiale. Par exemple, pour les personnes de plus de 54 ans, elle est de presque six années (presque le double de celle observée pour les personnes de 25 à 34 ans); en outre la période est généralement nettement plus courte à Montréal (médiane = 2,3 années) qu'à Toronto (médiane = 5,7 années) et à Vancouver (médiane = 4,5 années). La durée médiane de la période pour les personnes appartenant à une famille à faible revenu excède de presque une année entière celle calculée pour les personnes dont le revenu familial est supérieur de plus de 50 % au seuil de faible revenu (4,3 et 3,4 années, respectivement). Chez les personnes à faible revenu, les familles monoparentales et les couples ayant des enfants connaissent des périodes plus longues que les personnes sans attache et les couples sans enfants (environ cinq et quatre années, respectivement).

La suite de l'article est présentée comme suit. La section suivante décrit la méthodologie utilisée pour réaliser l'étude, y compris les définitions et les techniques de modélisation économétrique. La section qui suit décrit les données en détail, les méthodes de codage géographique utilisées pour l'étude et les critères de sélection de l'échantillon. Nous présentons ensuite les résultats et la discussion entourant de ces derniers. Pour conclure, nous résumons l'étude, soulignons son importance et expliquons comment d'autres travaux de recherche pourraient la compléter.

2. *Méthodologie*

Notre objectif est d'étudier la durée de la période de résidence dans un quartier à faible revenu. Pour cela, nous avons besoin d'un concept de « quartier », d'une règle permettant de classer certains quartiers dans la catégorie du « faible revenu », d'une unité appropriée d'analyse que l'on peut suivre au fil du temps, de méthodes appropriées d'analyse de la durée de la résidence dans les quartiers à faible revenu et d'un ensemble de règles pour définir les transitions correspondant à une entrée ou à une sortie des quartiers à faible revenu. Suit une description de chacun de ces éléments.

Quartier

Notre concept du quartier est celui du secteur de recensement, qui est créé en pensant à des caractéristiques « qui s'apparentent à celles des quartiers ». Ces caractéristiques incluent des limites physiques facilement reconnaissables, une forme compacte et une population homogène du point de vue des caractéristiques socioéconomiques (c.-à-d. revenu et modalités de logement comparables). En général, la population des secteurs de recensement varie de 2 500 à 8 000 habitants, la moyenne étant d'environ 4 000. La population de certains types de secteurs de recensement, comme les quartiers d'affaires ou les zones périphériques peut être inférieure à 2 500 habitants[9].

Quartiers à faible revenu

La grande majorité des études canadiennes et américaines sur les quartiers à faible revenu s'appuient sur des données de recensement. Comme ces données ne contiennent pas de renseignements sur les impôts versés, la classification des quartiers est basée sur le revenu familial

[9] Des renseignements supplémentaires sur les secteurs de recensement peuvent être obtenus à http://www.statcan.ca:8083/english/freepub/92-351-UIE/07geo.pdf.

total (par opposition au revenu familial après impôts). Pour garder le même concept de quartier à faible revenu que dans les études antérieures, nous avons également utilisé le revenu familial total[10]. Nous suivons aussi la convention appliquée en pratique dans la littérature qui consiste à définir les quartiers à faible revenu comme étant ceux où au moins 40 % des résidents appartiennent à une famille à faible revenu[11].

Nous pouvons classer les familles dans la catégorie à faible revenu de deux façons. Si l'on s'en tient à la notion de seuil de faible revenu (SFR), une famille est considérée comme ayant un faible revenu si son revenu est inférieur à un seuil donné, qui est défini relativement à la proportion moyenne du revenu qui est consacré aux nécessités de la vie. Le seuil varie selon la taille de la famille et de la collectivité. Quoique la correction pour la variation de la taille des collectivités tienne partiellement compte du coût plus élevé de la vie dans les régions à forte densité de population, la ventilation dans les tables ordinaires n'est pas suffisamment détaillée pour qu'il soit possible de faire la distinction entre les très grandes RMR, comme Toronto, Montréal et Vancouver[12]. Notre méthode consiste à utiliser la mesure du faible revenu (MFR). Le seuil de MFR est égal à la moitié du revenu médian par équivalent adulte d'une population donnée. La correction fondée sur l'équivalent adulte consiste à diviser le revenu familial par la racine carrée de la taille de la famille, pour obtenir une mesure par habitant du revenu familial qui tient compte des économies d'échelle associées aux grandes familles (p. ex. partage des biens économiques)[13]. Si l'on calcule la MFR pour chaque RMR, les individus sont classés dans la catégorie de faible revenu comparativement au revenu familial médian de la RMR. Si l'on suppose que le bien-être économique d'une personne dont le revenu est égal à la MFR de la RMR est approximativement le même dans toutes les RMR, nous contournons effectivement le problème consistant à tenir compte des différences de coût de la vie entre les RMR. Cette hypothèse est, à tout le moins, plausible. Par contre, l'hypothèse que le coût de la vie est le même à

---

[10] Nous avons pris cette décision bien que nous ayons accès aux données sur le revenu après impôts, qui est généralement considéré comme étant une mesure plus significative du bien-être économique. Puisque la plupart des études antérieures portaient sur le lien entre la résidence dans un quartier à faible revenu tel que défini d'après des données avant impôts et les résultats observés chez les résidents, l'examen de la durée de la résidence dans un quartier à faible revenu fondé sur le revenu après impôts ne permettrait pas nécessairement de tirer des conclusions en regard aux études antérieures. De futurs travaux pourraient porter sur les répercussions de l'utilisation de données sur le revenu après impôts par opposition au revenu total (avant impôts) pour définir les quartiers à faible revenu.

[11] Jargowsky et Bane (1991) ont étudié de près les quartiers des grandes villes américaines et conclu que ceux où le taux de pauvreté était d'au moins 40 % correspondaient étroitement à l'image courante que l'on se fait des bidonvilles et des ghettos. Cela nous en dit fort peu au sujet des villes canadiennes, puisque le seuil de pauvreté établi aux États-Unis et le seuil de faible revenu établi au Canada sont des concepts différents. En outre, autant que nous le sachions, personne au Canada n'a établi de relation directe entre la « qualité » du quartier et le taux de faible revenu dans le quartier. Par conséquent, le lecteur devrait comparer avec prudence la présente étude à celles réalisées aux États-Unis.

[12] Des travaux préliminaires ont été réalisés en vue d'évaluer l'effet de la création de SFR distincts pour Toronto, Montréal et Vancouver (voir Statistique Canada (2001)), mais les statistiques officielles ne s'appuient pas encore sur ces nouveaux seuils. En outre, la qualité de l'estimation produite pour Vancouver est douteuse à cause de la taille de l'échantillon (ces chiffres sont produits d'après des données d'enquête).

[13] Une approximation très répandue consiste à attribuer une valeur de « 1 » au membre le plus âgé de la famille, de « 0,4 » à celui qui le suit par ordre d'âge décroissant et de « 0,3 » à tout enfant. Pour les familles qui ne sont pas très grandes (disons comptant moins de huit personnes), les deux mesures produisent des résultats fort semblables.

Toronto, à Montréal et à Vancouver (nécessaire lorsqu'on utilise la mesure du SFR pour les diverses villes) l'est nettement moins[14]. Donc, nous choisissons la MFR propre à la RMR pour classer les quartiers, en prenant le risque que le bien-être économique représenté par ces MFR varie d'une RMR à l'autre. Tout quartier dont au moins 40 % de la population a un revenu inférieur à la MFR est considéré comme un quartier à faible revenu. Aux fins de comparaison uniquement, nous définissons aussi un quartier à revenu élevé comme étant un quartier dont moins de 10 % de la population a un revenu inférieur à la MFR[15].

Unité d'analyse

Puisque nous voulons réaliser une analyse longitudinale, l'unité d'analyse doit être uniforme au cours du temps. Il serait souhaitable de suivre les familles, mais cela est impossible, car les membres peuvent changer au fil du temps. Donc, nous suivons les individus en leur attribuant les renseignements sur les caractéristiques de leur famille (afin d'étudier les différences de nature familiale entre les durées des périodes de résidence dans un quartier à faible revenu).

Méthodes d'analyse

Dans la présente étude, nous nous intéressons principalement à la mesure de la durée de résidence dans un quartier à faible revenu. Nous commençons par estimer la répartition réelle du temps passé dans les quartiers à faible revenu, mais nous nous penchons rapidement sur les techniques économétriques permettant de tenir compte des nombreux facteurs susceptibles d'influer sur la durée de la résidence dans les quartiers à faible revenu.

Deux problèmes courants que posent les données sur la survie (ou la durée) sont les périodes censurées à droite et les périodes en cours. Les périodes censurées à droite sont celles dont on ne connaît pas le point final. Elles ne posent pas beaucoup de difficultés car elles contiennent malgré tout des informations utiles et exactes, au moins jusqu'au point de censure. En revanche, les périodes en cours n'ont pas de point de départ connu (l'intervalle de temps couvert par les données commence après le début de la période). Cette situation est nettement plus problématique et oblige habituellement à éliminer ce genre de cas de l'étude, puisque la durée associée à tout point de la période sera nécessairement inconnue (contrairement aux périodes censurées à droite, pour lesquelles les durées sont correctes jusqu'au point de censure).

---

[14] Pour la première fois, Statistique Canada a calculé les indices intervilles des écarts entre les prix de détail, tels qu'ils étaient en octobre 1999. Après un changement de base de sorte que la moyenne combinée pour les villes soit égale à 100, l'indice d'ensemble des prix de détail était de 108 pour Toronto, de 95 pour Montréal et de 105 pour Vancouver. Il convient de souligner que l'indice d'ensemble des prix de détail inclut l'abri, comme approximation des logements locatifs, qui est peut-être très fréquent dans les quartiers à faible revenu. Les valeurs réelles de la MFR utilisées dans la présente étude sont décrites à la section sur les données. Relativement parlant, elles sont étonnamment semblable à l'indice des prix de détail intervilles. Après avoir utilisé 108 comme base de la MFR pour Toronto, la MFR pour Montréal était de 98 et celle pour Vancouver, de 106.

[15] Le seuil de 10 % a été choisi afin de produire des taux de revenu élevé approximativement équivalents aux taux de faible revenu. La comparaison des durées de résidence dans les quartiers à faible revenu et à revenu élevé n'aurait aucune signification si une catégorie de quartiers était plus populeux que l'autre. En d'autres termes il est plus difficile de sortir d'une grande entité en vertu simplement de sa taille ou de sa prévalence.

En éliminant les périodes en cours, nous omettrions forcément les personnes habitant à long terme dans les quartiers à faible revenu, comme celles qui y passent toute leur vie. Nous appliquons donc deux méthodes pour estimer le temps effectivement passé dans les quartiers à faible revenu. La première consiste à examiner des données de dénombrement, c'est-à-dire le nombre de fois que des individus résident dans des quartiers à faible revenu durant la période de référence. De cette façon, nous incluons dans l'analyse les résidents de longue durée des quartiers à faible revenu, mais nous ne pouvons donner aucune précision sur aucune intervalle de temps distinct ni indiquer s'il s'agit d'une situation provisoire ou non. Les données indiquent uniquement ce qui se passe pendant l'ensemble de la période échantillonnée.

La deuxième méthode est celle de l'analyse type des taux de risque/survie, qui porte uniquement sur les nouvelles périodes. Le taux empirique de risque au temps « t » [$\lambda(t)$] est la probabilité que la période se termine au temps « t », à condition d'avoir survécu jusqu'au temps « t », ou :

$$(1)\lambda(t) = prob(exit \mid T \geq t)$$

où « T » est la dernière période de survie. Le taux empirique de survie au temps « t » [S(t)] est la probabilité qu'une nouvelle période dure au moins aussi longtemps que la t^e période. Pour obtenir S(t), nous appliquons $\lambda(t)$ à l'échantillon de survivants, ainsi qu'aux cas censurés antérieurement (même si $\lambda(t)$ est calculé d'après l'échantillon de survivants uniquement).

$$(2)S(t) = \prod_{s=0}^{t}[1-\lambda(s)]$$

Au début de la période (temps 0), le taux de survie est égal à 1 (autrement dit, au début d'une période, tout le monde survit au moins pendant un intervalle de temps), tandis que le taux de risque est égal à 0 (autrement dit, les personnes doivent commencer par rentrer pour pouvoir sortir).

Il convient de souligner que, puisque l'étude s'appuie sur des données annuelles, l'interprétation du temps réel passé dans un quartier à faible revenu doit se faire avec prudence. Pour les taux de risque, le problème ne se pose pas, car nous présentons simplement les taux de sortie durant une année particulière (depuis le début de la période). Les taux de survie demandent un peu plus de réflexion. Un taux de survie de 50 % durant la troisième année signifie qu'à la fin de cette troisième année, la moitié des périodes originales sont en cours. La longueur minimale de n'importe laquelle de ces périodes est de trois années plus un jour. Nous pourrions affirmer en toute sécurité qu'au moins 50 % des périodes durent au moins trois années. Nous disons « au moins », parce que certaines périodes qui se sont terminées durant la troisième année pourraient aussi durer au moins trois années, selon le moment exact où elles ont débuté durant l'année 0. La seule chose que nous savons avec certitude est que 50 % des périodes se poursuivent la troisième année après l'entrée observée (c.-à-d. le 31 décembre de l'année 0).

Nous calculons aussi les médianes, auquel cas nous essayons de tenir compte de la variation du nombre de jours que peuvent durer les périodes. Les médianes sont fondées sur les taux de survie et quelques hypothèses. Nous commençons par nous demander quel pourcentage de l'échantillon

original sort chaque année (d'après les taux de survie[16]). Puis, nous calculons les nombres minimal et maximal de jours pour toute période se terminant durant une année donnée, en supposant qu'il n'existe pas d'années bissextiles (c.-à-d. que chaque année compte 365 jours). Puis, nous supposons que la longueur des périodes obéit à une loi uniforme à l'intérieur de chacune de ces années (et dans les limites des longueurs possibles des périodes pour chaque année). Enfin, nous calculons les médianes à partir de cette pseudodistribution des longueurs des périodes[17].

Afin de tenir compte des divers facteurs qui peuvent influer sur la probabilité de sortir de l'état de résident d'un quartier à faible revenu, nous nous tournons vers les modèles de risque. Puisque pratiquement toutes les sources de données sont en temps discret (y compris les nôtres), nous estimons une fonction de risque de base flexible [$\lambda_0(t)$]. Un moyen simple de le faire consiste à utiliser le modèle logit de sortie[18] :

$$(3)\ \log\left[\lambda_{it}/(1-\lambda_{it})\right] = \lambda_0(t) + \mathbf{x}_{it}'\boldsymbol{\beta}.$$

Essentiellement, le logarithme (naturel) du rapport de cotes pour la sortie est une fonction du temps écoulé depuis le début de la période (représenté par $\lambda_0[t]$) et un vecteur de covariables fixes et variant en fonction du temps ($\mathbf{x}_{it}$). L'indice « i » représente la période, tandis que l'indice « t » représente le temps écoulé depuis le début de la période (égale à 0 au début de celle-ci). En spécifiant $\lambda_0(t)$ sous forme d'une fonction de variables binaires indépendantes indiquant le temps écoulé depuis le début de la période, nous pouvons utiliser une fonction de risque de base flexible. Notons que les observations au temps t = 0 (le début de la période) sont éliminées, puisque $\lambda_{i1} = 1$ pour toutes les valeurs de « i » (c.-à-d. que le résultat est prédit de façon parfaite).

Le terme λ_{it} est la fonction (générale) de risque, qu'il est facile de retrouver à partir de l'équation (3) par de simples manipulations algébriques donnant :

$$(4)\ \lambda(t,\mathbf{x}) = \exp\left[\lambda_0(t) + \mathbf{x}_{it}'\boldsymbol{\beta}\right]/\left\{1+\exp\left[\lambda_0(t) + \mathbf{x}_{it}'\boldsymbol{\beta}\right]\right\}.$$

La fonction de risque peut alors être intégrée dans la fonction logarithmique de vraisemblance pour les résultats binomiaux de la façon (générale) suivante :

$$(5)\ \log L = \sum_{i=1}^{n}\left\langle c_i \log\left\{\lambda_{iT_i}\prod_{t=1}^{T_i-1}(1-\lambda_{it})\right\} + (1-c_i)\log\left\{\prod_{t=1}^{T_i}(1-\lambda_{it})\right\}\right\rangle,$$

où « L » est la fonction de vraisemblance, « c » est une variable binaire indépendante dont la valeur est égale à 1 pour les périodes complètes et à 0 pour les périodes censurées. L'intervalle de temps final dans la période est représenté par T, qui varie en fonction de « i » (la période).

---

16 Rappelons que, pour calculer les taux de survie, nous attribuons les taux estimatifs de risque à toutes les périodes, même à celles qui ont été censurées avant l'année en question.

17 Des renseignements plus détaillés au sujet de cette méthode peuvent être obtenus auprès des auteurs.

18 Voir McLanahan (1988), Corak, Gustafsson, et Österberg (2000), ainsi que Finnie et Sweetman (2003) pour des exemples de modèles logit appliqués aux données sur les durées.

Un effet indésirable des fonctions de risque de base est que l'estimation de leur pente pourrait présenter un biais par défaut à moins que l'on ne tienne compte de l'hétérogénéité inobservée. Le raisonnement intuitif menant à cette observation est que, à mesure que « t » augmente, les survivants sont les individus qui sont manifestement les plus susceptibles de survivre, peut-être même si l'on tient compte de l'effet des caractéristiques observables. Mais, si l'on veut vérifier l'existence d'une dépendance d'état, il est nécessaire de tenir compte de ce biais de sélection. On peut, pour cela, utiliser un modèle à effets aléatoires, fondé sur l'hypothèse qu'il manque dans le modèle un terme aléatoire inobservé (tiré à partir d'une distribution donnée) qui explique le résultat (sorties) et est donc reflété par la composante d'erreur. Par hypothèse, le terme inobservé varie uniquement en fonction de l'individu (et est constant en fonction du temps). Une forte variance d'un individu à l'autre témoigne d'une hétérogénéité inobservée (autrement dit, les termes inobservés sont hétérogènes parmi les individus).

À cette fin, nous considérons le modèle de risque de Prentice-Gloeckler-Meyer (PGM) qui comporte un terme d'effets aléatoires suivant une loi gamma fondée sur le modèle log-log complémentaire (décrit plus loin)[19]. L'introduction d'un terme d'effets aléatoires pour tenir compte de l'hétérogénéité inobservée était fréquente dans les solutions « de première génération » du problème d'hétérogénéité inobservée, qui consistaient généralement à estimer des fonctions de risque de base suivant une loi de Weibull avec effets aléatoires suivant une loi gamma. Mais, comme l'ont montré Heckman et Singer (1984), les estimations paramétriques régies par la loi de Weibull sont instables lorsque l'on intègre un terme d'effets aléatoires obéissant à une loi gamma dans le modèle. Meyer (1990) fait remarquer que le choix de la distribution de l'hétérogénéité peut être sans importance si la fonction de risque de base est non paramétrique[20]. Le modèle PGM permet d'introduire une composante à effets aléatoires lors de l'estimation d'une fonction de risque de base non paramétrique. En outre, ce modèle permet d'étudier la relation entre la probabilité de sortie et les covariables variant avec le temps.

Nous spécifions le modèle complémentaire log-log comme suit :

$$(6)\log\{-\log[(1-\lambda_{it})]\} = \lambda_0(t) + \mathbf{x}_{it}'\boldsymbol{\beta}.$$

Après réarrangement pour retrouver la fonction de risque, nous obtenons :

$$(7)\lambda(t,\mathbf{x}) = 1-\exp\left\{-\exp\left[\lambda_0(t)+\mathbf{x}_{it}'\boldsymbol{\beta}\right]\right\}.$$

Nous entrons cette fonction de risque dans la fonction logarithmique de vraisemblance (5) pour estimer le modèle PGM de référence, où on suppose qu'il n'existe aucune hétérogénéité inobservée. La version à effets aléatoires de ce modèle repose sur l'hypothèse que la composante de l'erreur inclut un terme propre à l'individu, invariable au cours du temps. Aux fins d'identification, nous supposons que la moyenne est égale à 1 et nous devons estimer la variance (d'après l'hypothèse d'une loi gamma).

---

19 Voir Prentice et Gloeckler (1978) et Meyer (1990) pour plus de détails sur le modèle PGM.

20 Dolton et van der Klaauw (1995) discutent des raisons pour lesquelles les conclusions au sujet de l'hétérogénéité inobservée sont plus fiables si l'on spécifie une fonction de risque de base flexible.

Un autre problème qui se pose lors de l'étude des transitions vers la résidence dans un quartier à faible revenu et hors de cet état, est que ces transitions peuvent avoir deux causes. Un individu peut déménager physiquement d'un quartier à un autre ou bien il peut rester dans son quartier, alors que la situation de revenu dans ce dernier change. La question est alors de savoir si les résidents prennent l'initiative de partir ou si les circonstances externes ont tendance à favoriser certains quartiers si bien que leurs habitants sortent de l'état de résidence dans un quartier à faible revenu. Ces circonstances externes peuvent inclure l'amélioration de la conjoncture économique, un régime de transferts plus généreux (qui aide les familles établies dans le quartier), un investissement en infrastructures publiques dans les zones avoisinantes (qui pourrait attirer des familles à revenu plus élevé), ou d'autres facteurs susceptibles d'attirer (de décourager) les familles à revenu plus élevé (plus faible) (p. ex. logements subventionnés). Nous examinons donc séparément, au moyen d'un modèle à « risques concurrents », la mesure dans laquelle la mobilité géographique ou l'évolution de la situation du quartier aident les individus à se sortir des quartiers à faible revenu. Plus précisément, nous estimons un modèle logit multinomial prévoyant trois résultats : pas de sortie (0), sortie par mobilité géographique (1) et sortie par évolution de la situation du quartier (2)[21]. Le modèle pour le j^e résultat est :

$$(8)\log\left[\lambda_{it}^{j}/\lambda^{0})\right]=\lambda_{0}{}^{j}(t)+\mathbf{x}_{it}^{'}\boldsymbol{\beta}^{j}.$$

La catégorie de référence est 0 (pas de sortie). S'il y a, en tout, J résultats, la fonction de risque pour j>0 est :

$$(9)\lambda^{j}(t,\mathbf{x})=\exp\left[\lambda_{0}{}^{j}(t)+\mathbf{x}_{it}^{'}\boldsymbol{\beta}^{j}\right]/\left\{1+\sum_{j=1}^{J}\exp\left[\lambda_{0}{}^{j}(t)+\mathbf{x}_{it}^{'}\boldsymbol{\beta}^{j}\right]\right\}.$$

Et, pour j=0, nous avons :

$$(10)\lambda^{0}(t,\mathbf{x})=1/\left\{1+\sum_{j=1}^{J}\exp\left[\lambda_{0}{}^{j}(t)+\mathbf{x}_{it}^{'}\boldsymbol{\beta}^{j}\right]\right\}.$$

Dans ce cas de résultat multinomial, la fonction logarithmique de vraisemblance est :

$$(11)\log L=\sum_{i=1}^{n}\sum_{j=0}^{J}\left\langle c_{i}^{j}\log\left\{\lambda_{.}^{j}\prod_{t=1}^{T-1}\left(1-\lambda_{.}^{j}\right)\right\}+(1-c^{j})\log\left\{\prod_{t=1}^{T}\left(1-\lambda_{.}^{j}\right)\right\}\right\rangle.$$

Entrées et sorties des quartiers à faible revenu

Du point de vue transversal, on pourrait contester la décision de considérer qu'un quartier est à faible revenu si le taux de faible revenu y est d'au moins 40 %, en soutenant qu'il s'agit d'un seuil subjectif. Néanmoins, les travaux de Jargowsky et Bane (1991), qui décrivent les conditions défavorables dans ce genre de quartier (du moins aux États-Unis), justifient en partie l'utilisation de ce seuil.

---

[21] Voir Gottschalk (1996) pour un exemple de modèle logit multinomial appliqué aux données sur la durée.

En revanche, dans une perspective longitudinale, un problème plus grave pourrait se poser. Si l'on se représente le quartier comme étant constitué de plusieurs « unités » (c.-à-d. personnes), il est fort possible que le changement de situation de quelques-unes seulement de ces unités donne lieu à une modification de la situation de revenu de tout le quartier. Ainsi, dans un quartier comptant 100 personnes, dont 40 sont considérées au départ comme ayant un faible revenu, nous nous retrouvons dans la situation indésirable où la sortie de l'état de faible revenu d'un seul résident modifiera la situation globale de revenu du quartier. Le problème ne se pose généralement pas dans le cas des périodes d'état de faible revenu, puisque les individus sortent ordinairement de cet état en obtenant un meilleur emploi ou en épousant une personne qui occupe un emploi bien rémunéré et inversement pour les entrées (autrement dit les transitions sont généralement plus importantes).

Pour éviter ce genre de transitions illusoires (et peut-être non significatives), nous avons spécifié plus rigoureusement les entrées et les sorties. Pour être considéré comme entrant dans un quartier à faible revenu, un individu doit passer d'un quartier où le taux de faible revenu est inférieur à 35 % à un quartier où il est d'au moins 40 %. De façon analogue, un individu est considéré comme sortant d'un quartier à faible revenu lorsqu'il passe d'un quartier où le taux de faible revenu est d'au moins 40 % à un quartier où le taux est inférieur à 35 %. Essentiellement, nous avons créé un seuil longitudinal de faible revenu du quartier variant de 35 % à 40 %[22]. Bien qu'arbitraire, cette procédure nous permet de nous concentrer sur les sorties *réelles*. Elle a eu pour conséquence de réduire considérablement le nombre de sorties causées par une évolution de la situation de revenu du quartier, mais a eu peu de répercussions sur les sorties causées par la mobilité géographique. En dernière analyse, la plupart des sorties sont attribuables à cette dernière (pour plus de précisions, voir l'annexe D).

3. *Données*

Les données que nous utilisons proviennent de la Base de données administratives longitudinales (BDAL). L'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) recueille les déclarations de revenus des particuliers (feuillet T1) produites par tous les déclarants du Canada. À partir du fichier T1, Statistique Canada crée le FFT1 (fichier familial T1), qui vise à reconstruire les familles de recensement en recourant à l'imputation pour représenter les enfants et les conjoints non déclarants. La BDAL représente un échantillon aléatoire à 20 % du FFT1 au moyen duquel les déclarants sont suivis au cours du temps à partir du moment où ils produisent une déclaration de revenus ou que leur numéro d'assurance sociale (NAS) figure sur la déclaration d'un autre membre de la famille. Les individus qui cessent de produire une déclaration (ou dont le NAS cesse de figurer sur la déclaration de revenu d'un autre membre de la famille) peuvent continuer d'être suivis par imputation. Il serait intéressant de suivre les enfants qui vivent dans les quartiers à faible revenu, mais il est impossible de le faire directement, puisque fort peu d'entre eux produisent une déclaration de revenus ou que leur NAS ne figure pas nécessairement sur la déclaration d'un autre membre de la famille (comme c'est le cas pour les conjoints). Au mieux, nous pouvons suivre les individus ayant des enfants d'un âge donné, ainsi que l'information sur les enfants présents dans la famille.

---

[22] Pour les individus tombant dans cette fourchette, la situation de revenu du quartier la plus récente est celle qui est prise en compte.

À l'heure actuelle, la BDAL couvre la période allant de 1982 à 1999. Les données les plus appropriées pour l'étude du faible revenu sont celles recueillies à partir de 1992, si bien que notre période de référence s'étend de 1992 à 1999[23]. Comme nous le mentionnons à la section sur la méthodologie, nous utilisons la MFR selon la RMR qui est fondée sur le revenu familial (avant impôts) par équivalent adulte et qui est calculée au point médian de la période étudiée (1996)[24].

Notre notion du quartier s'articule sur le secteur de recensement. Le codage des secteurs de recensement nécessite l'établissement des correspondances entre les codes postaux et les unités géographiques au moyen d'un fichier de conversion des codes postaux fondés sur des renseignements provenant du recensement. Le fichier que nous utilisons est le Fichier de conversion des codes postaux + (FCCP+). Dans la plupart des cas, la conversion donne une correspondance plusieurs à un des codes postaux à six chiffres avec un secteur de recensement fondés sur la géographie du Recensement de 1996[25]. Dans certains cas, l'appariement est un à plusieurs (un code postal particulier peut physiquement couvrir plus d'un secteur de recensement). D'après les chiffres de population de 1996 des secteurs de recensement, le FCCP+ répartit proportionnellement les codes postaux de ce genre entre les secteurs de recensement par affectation aléatoire. Cela ne se produit que pour 2 % environ des cas que nous examinons ici (c.-à-d. Toronto, Montréal et Vancouver) et ne deviendrait un problème important que si les individus « entraient et sortaient » au hasard des secteurs de recensement sans déménager physiquement en réalité. Ces mouvements n'ont lieu que dans 1 % des cas et, même si certains peuvent être des déménagements réels, nous choisissons d'être prudents en fixant l'état du quartier à l'état original dans de tels cas. Accepter ce genre de transitions illusoires dans les données entacherait d'un biais par défaut la mesure de la durée des périodes.

Sauf indication contraire, notre échantillon analytique comprend les déclarants âgés de 25 ans et plus au début d'une période résidant à Toronto, à Montréal ou à Vancouver. Nous ne considérons pas les individus de moins de 25 ans pour éviter d'inclure les étudiants, qui pourraient vivre dans un

---

[23] Les raisons de cette situation sont multiples. Premièrement, avant 1992, les déclarants n'étaient pas obligés de déclarer séparément le revenu provenant de l'aide social, de l'indemnisation des accidents du travail ni du versement net de suppléments fédéraux, même s'ils étaient tenus de déclarer le total de ces revenus à partir de 1989. En outre, avant 1993, les familles ayant des enfants pouvaient se prévaloir du crédit d'impôt pour enfants qui, évidemment, n'était d'aucune utilité pour les familles sans revenu. En 1993, le crédit d'impôt pour enfants a été remplacé par la prestation fiscale pour enfants, ce qui a incité les familles ayant des enfants à produire une déclaration de revenus même si elles n'avaient pas de revenus tirés d'un emploi. Enfin, depuis 1989, les déclarants pouvaient faire la demande de crédit pour taxe sur les produits et services (TPS), bien qu'aucun versement n'ait été fait avant décembre 1990. Généralement parlant, la couverture de la population par la BDAL (comparativement aux chiffres de population de Statistique Canada) est passée de 91 % à 93 % durant les années 1980 à 95 % à 97 % durant les années 1990 (d'après les tables de la couverture de la BDAL produites par la Division des données régionales et administratives de Statistique Canada). Étant donné l'existence de la prestation fiscale pour enfants, la période allant de 1993 à 1999 est peut-être celle durant laquelle les revenus de transfert sont le mieux estimés. Néanmoins, notre échantillon analytique débute en 1992, puisque le taux de couverture de la BDAL n'a augmenté que faiblement de 1992 à 1993.

[24] En dollars par équivalent adulte de 1999, les valeurs de la MFR sont de 13 600 $ (Toronto), 12 300 $ (Montréal) et 13 300 $ (Vancouver). Les résultats sont assez robustes au choix de l'année utilisée pour le calcul des MFR.

[25] Certains codes postaux figurant dans nos données pourraient avoir été éliminés avant 1996. Le cas échéant, le FCCP+ détermine où se trouvait le code postal en 1991, puis le convertit à la géographie de 1996.

quartier à faible revenu durant leurs études (c.-à-d. les quartiers à forte concentration d'étudiants), puis déménager dans un quartier à revenu plus élevé lorsqu'ils obtiennent leur diplôme. Nous examinons uniquement les secteurs de recensement comptant au moins 50 familles échantillonnées afin de pouvoir faire des inférences fiables concernant la situation de revenu du quartier. Les périodes sont censurées à droite si elles n'étaient pas terminées en 1999, si les individus ont cessé de produire une déclaration d'impôt au Canada (ou ne peuvent plus être suivis au moyen des données fiscales pour d'autres raisons), s'ils ont quitté Toronto, Montréal ou Vancouver, ou s'ils ont déménagé dans un secteur de recensement très petit dans l'une de ces trois villes (moins de 50 familles échantillonnées).

Avant de passer aux résultats analytiques, nous donnons une idée de la répartition des quartiers à faible revenu à Toronto, à Montréal et à Vancouver[26]. La partie supérieure du tableau 1 montre le nombre de quartiers à faible revenu (secteurs de recensement), le pourcentage de quartiers à faible revenu, ainsi que les pourcentages de personnes et d'enfants vivant dans ces quartiers à faible revenu, selon l'année et la RMR.

Tableau 1 : Taux de quartiers à faible revenu et à revenu élevé selon la RMR

Quartiers à faible revenu	Toronto				Montréal				Vancouver				Les trois RMR confondues			
Année	SR Nbre	SR FR (%)	Personnes (%)	Enfants (%)	SR Nbre	SR FR (%)	Personnes (%)	Enfants (%)	SR Nbre	SR FR (%)	Personnes (%)	Enfants (%)	SR Nbre	SR FR (%)	Personnes (%)	Enfants (%)
1992	804	2,5	4,2	3,6	755	9,3	6,6	5,7	298	2,7	2,8	2,0	1857	5,3	4,8	4,1
1993	806	3,8	5,3	4,5	756	13,5	9,5	7,9	298	2,3	2,5	1,8	1860	7,5	6,3	5,2
1994	806	5,3	6,5	5,6	756	13,1	9,1	7,6	298	3,0	3,3	2,4	1860	8,1	6,9	5,7
1995	807	6,2	7,8	7,2	756	13,8	9,6	8,2	298	3,4	3,6	2,7	1861	8,8	7,6	6,7
1996	807	7,8	9,5	9,0	758	15,0	10,3	9,0	298	2,3	2,9	2,2	1863	9,9	8,5	7,7
1997	808	7,8	9,6	9,1	759	13,7	10,0	8,8	298	3,7	4,2	3,2	1865	9,5	8,7	7,9
1998	807	4,8	6,5	6,0	758	10,2	7,4	6,7	298	3,7	3,9	3,1	1863	6,8	6,4	5,7
1999	807	3,8	5,1	4,6	756	7,9	6,0	5,7	298	3,0	3,4	2,5	1861	5,4	5,1	4,6
Quartiers à revenu élevé	Toronto				Montréal				Vancouver				Les trois RMR confondues			
Année	SR Nbre	SR RE (%)	Personnes (%)	Enfants (%)	SR Nbre	SR RE (%)	Personnes (%)	Enfants (%)	SR Nbre	SR RE (%)	Personnes (%)	Enfants (%)	SR Nbre	SR RE (%)	Personnes (%)	Enfants (%)
1992	804	16,4	15,0	16,4	755	12,7	15,2	17,9	298	7,7	6,7	7,7	1857	13,5	13,6	15,4
1993	806	5,2	4,1	4,2	756	5,7	7,1	8,6	298	3,7	2,7	3,2	1860	5,2	4,9	5,6
1994	806	4,3	3,4	3,5	756	6,3	8,2	9,8	298	2,3	1,4	1,5	1860	4,8	4,7	5,3
1995	807	5,6	4,4	4,3	756	6,3	7,4	8,7	298	1,7	1,2	1,3	1861	5,3	4,8	5,3
1996	807	5,2	4,2	4,3	758	7,5	9,7	11,2	298	1,7	1,1	1,2	1863	5,6	5,5	6,1
1997	808	6,7	5,4	5,5	759	7,9	10,0	11,6	298	1,3	0,8	0,9	1865	6,3	6,1	6,7
1998	807	8,1	6,1	5,8	758	13,1	18,7	21,7	298	2,0	1,3	1,3	1863	9,1	9,5	10,4
1999	807	7,6	5,7	5,7	756	16,5	23,2	26,3	298	1,0	0,5	0,6	1861	10,2	10,6	11,5

Il existe un peu plus de 800 secteurs de recensement à Toronto, un peu plus de 750 à Montréal et 298 à Vancouver. Le nombre de secteurs de recensement varie légèrement d'une année à l'autre (à Toronto et Montréal uniquement), à cause des naissances et des décès, variation qui peut être réelle ou simplement le sous-produit du critère voulant que les secteurs de recensement comptent au moins 50 familles échantillonnées durant une année particulière.

Le pourcentage de quartiers à faible revenu le plus faible s'observe à Vancouver (entre 2 % et 4 %) et le plus élevé, à Montréal (entre 8 % et 15 %). Toronto se situe au milieu (entre 2 % et 8 %). Pour les trois RMR confondues, le taux varie de 5 % à 10 %. Dans l'ensemble, les taux augmentent jusqu'à 1996 ou 1997, puis diminuent en 1998 et en 1999, en raison de la reprise économique. Le niveau élevé de variabilité de ces taux au cours du temps justifie en partie la décision d'adopter des

[26] Transversalement, les quartiers à faible revenu sont définis comme étant les quartiers où le taux de faible revenu est égal ou supérieur à 40 %. Notons que tous les individus vivant dans le quartier sont inclus dans ce calcul, y compris ceux de moins de 25 ans.

spécifications plus rigoureuses des entrées et des sorties pour l'analyse des transitions qui suit (voir la section 2 pour des précisions).

Quelle est la répartition de ces quartiers à faible revenu à l'intérieur des trois RMR? Les cartes de ces RMR, établies pour le point médian de nos données (1996) et où les quartiers à faible revenu sont mis en relief par une couleur foncée, figurent à l'annexe A. Les trois RMR présentent des profils de répartition spatiale du revenu fort différents. Les quartiers à faible revenu de Toronto sont très dispersés et généralement éloignés du centre de la ville. La « ceinture de quartiers à faible revenu » observée autour du noyau pourrait refléter le fait que la croissance de la population de Toronto a eu lieu de façon centrifuge et qu'elle a été en grande partie alimentée par les nouveaux immigrants. À Montréal, à quelques exceptions près, les quartiers à faible revenu sont généralement regroupés autour du centre-ville. À Vancouver, ils sont encore plus regroupés qu'à Montréal, formant une zone contiguë (quoiqu'assez petite puisqu'elle ne compte que sept quartiers). Cette grappe contient la région baptisée Downtown Eastside de Vancouver, qui a récemment fait couler beaucoup d'encre dans les médias à cause de divers problèmes socioéconomiques.

Si nous revenons au tableau 1, un ensemble intéressant de statistiques a trait à la proportion de personnes qui vivent dans les quartiers à faible revenu. À Toronto, ce taux est supérieur au taux de quartiers à faible revenu, ce qui signifie que le quartier à faible revenu moyen est plus peuplé que les autres types de quartiers. La situation est assez différente à Montréal, où le quartier à faible revenu moyen est moins peuplé que les autres quartiers. Par conséquent, la proportion de la population torontoise vivant dans les quartiers à faible revenu est presque aussi élevée que celle observée à Montréal, malgré le fait que le nombre de quartiers à faible revenu est nettement plus élevé à Montréal (relativement parlant). À Vancouver, la proportion de personnes vivant dans les quartiers à faible revenu est généralement la même que la proportion de quartiers à faible revenu.

De nombreux chercheurs et décideurs s'intéressent tout spécialement à l'exposition des enfants à la vie dans les quartiers à faible revenu. Si l'on maintient constant le revenu de chaque famille dans un quartier particulier, l'augmentation du nombre d'enfants devrait faire croître la probabilité que le quartier soit considéré comme étant à faible revenu. Il en est ainsi parce que les enfants n'ont généralement pas de revenu, mais que leur présence augmente les besoins de la famille, donc réduit le revenu familial *par équivalent adulte*. Néanmoins, il existe au moins deux raisons pour lesquelles il serait *moins* probable que les quartiers où la proportion d'enfants est relativement élevée soient considérés comme étant à faible revenu. En premier lieu, les familles qui ont des enfants sont plus susceptibles de compter un couple marié, donc deux soutiens économiques. La deuxième raison tient simplement aux transferts auxquels pourraient donner droit les enfants et grâce auxquels certaines familles pourraient se hisser au-dessus du seuil de faible revenu (par exemple, la prestation fiscale pour enfants ou des prestations plus généreuses d'assistance sociale). Il semble que ces deux raisons pourraient l'emporter sur l'argument lié au rajustement des données pour exprimer le revenu par équivalent adulte, puisque, selon le tableau 1, un pourcentage un peu plus faible d'enfants que de la population dans son ensemble vivent dans les quartiers à faible revenu.

Aux fins de comparaison uniquement, certains résultats présentés plus loin portent sur les quartiers à revenu élevé, qui sont définis comme étant ceux où moins de 10 % des résidents vivent dans un état de faible revenu. Le tableau 1 laisse entendre que la variabilité de la proportion de quartiers à revenu élevé au cours du temps est plus forte que celle observée pour les autres quartiers, particulièrement

de 1992 à 1993[27]. La récession du début des années 1990 a peut-être eu un effet retardé sur ces quartiers, puisqu'un nombre plus faible de personnes couraient le risque de passer à l'état de faible revenu grâce à la plus grande sécurité d'emploi (p. ex., un grand nombre de résidents de ces quartiers pourraient avoir été « les premiers entrés et les derniers sortis »). Néanmoins, le taux de quartiers à revenu élevé est à peu près le même que le taux de quartiers à faible revenu dans les trois villes, abstraction faite des variations selon l'année. Cette parité était en fait l'objectif visé en fixant le seuil qui détermine quels quartiers sont à revenu élevé, car il est préférable de comparer les taux de sortie entre deux entités de taille semblable.

4. *Résultats*

4.1 Exposition à la vie dans un quartier à faible revenu de 1992 à 1999

Tableau 2 : Répartition du nombre d'années vécues dans un quartier à faible revenu ou à revenu élevé de 1992 à 1999

		Nombre d'années vécues dans un quartier à faible revenu ou à revenu élevé de 1992 à 1999									
	Taille de l'échantillon	0	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
		% d'individus									
Quartiers à faible revenu											
Faible revenu >= 3 années	133 215	73,8	5,5	3,7	3,0	2,4	2,3	1,8	2,1	5,4	100,0
Faible revenu < 3 années	685 580	91,3	2,4	1,4	1,1	0,8	0,8	0,5	0,6	1,1	100,0
Tous les individus	818 795	88,4	2,9	1,8	1,4	1,1	1,0	0,7	0,9	1,8	100,0
Quartiers à revenu élevé											
Faible revenu >= 3 années	133 215	89,4	5,0	2,2	1,2	0,7	0,5	0,4	0,3	0,4	100,0
Faible revenu < 3 années	685 580	75,6	8,8	4,7	3,1	1,8	1,5	1,2	1,3	2,1	100,0
Tous les individus	818 795	77,8	8,2	4,3	2,8	1,6	1,3	1,1	1,1	1,8	100,0

Le tableau 2 montre la répartition du nombre d'années vécues dans un quartier à faible revenu de 1992 à 1999 à Toronto, Montréal ou Vancouver (parmi les personnes habitant ces villes durant toute la période étudiée). Les résultats sont ventilés en deux groupes, à savoir les individus qui ont appartenu à une famille en état de faible revenu pendant au moins trois des huit années, et tous les autres.

Environ les trois quarts (74 %) des individus ayant fait partie d'une famille à faible revenu pendant au moins trois années n'ont pas vécu dans un quartier à faible revenu pendant toute la période étudiée (huit années). Parmi ceux qui ont vécu dans un quartier à faible revenu pendant au moins une année (environ le quart des individus ayant appartenu à une famille à faible revenu pendant au moins trois années), le nombre d'années vécues dans un quartier à faible revenu varie fortement. Environ un sur cinq (21 %) ont passé exactement une année dans un quartier à faible revenu, tandis que la même proportion y ont passé les huit années étudiées. Parmi les individus qui ont fait partie d'une famille à faible revenu pendant moins de trois années, 91 % n'ont jamais vécu dans un quartier à faible revenu. Parmi les 9 % qui ont passé au moins une année dans un quartier à faible revenu, 27 % et 13 % ont passé exactement une année et huit années dans cet état, respectivement. Les individus faisant partie d'une famille à faible revenu sont donc plus susceptibles que les autres de vivre dans un quartier à faible revenu et, à condition qu'ils le fassent, sont plus susceptibles de passer un grand nombre d'années dans cet état.

[27] Des calculs distincts montrent que le revenu familial a diminué à tous les points de la répartition du revenu (y compris à l'extrémité supérieure) de 1992 à 1993.

Les individus appartenant à une famille à faible revenu pendant aux moins trois années sont moins susceptibles que les autres de vivre dans un quartier à revenu élevé (11 % et 24 %, respectivement, ont passé au moins une année dans un quartier à revenu élevé). Et à condition qu'ils le fassent, les individus faisant partie d'une famille à faible revenu (pendant au moins trois années) sont plus susceptibles de ne passer qu'une seule année dans cet état (47 %) que les autres (36 %).

Deux observations se dégagent du tableau 2. En premier lieu, le renouvellement de la population des quartiers à faible revenu est élevé. En effet, d'après le tableau 1, nous savons que la proportion moyenne de la population (des trois RMR confondues) vivant dans un quartier à faible revenu est d'environ 7 %. Pourtant, environ 12 % ont vécu dans un quartier à faible revenu pendant au moins une année[28]. En deuxième lieu, les individus ayant passé au moins trois années dans une famille à faible revenu étaient plus susceptibles d'être exposés à la vie dans un quartier à faible revenu à un moment donné. Et, parmi ceux qui ont vécu un moment donné dans un quartier à faible revenu, l'exposition de longue durée était nettement plus probable chez ceux appartenant à une famille à faible revenu.

Il semble que le taux de renouvellement de la population des quartiers à revenu élevé soit également important. Toutefois, selon le tableau 1, cette situation est vraisemblablement due au fait qu'un grand nombre de quartiers entrent dans cette catégorie ou en sortent. Lors de l'analyse des transitions, les critères stricts de définition des entrées et des sorties exposés à la section sur la méthodologie, minimiseront cet effet.

4.2 Qui entre dans les quartiers à faible revenu?

Avant d'examiner les périodes de résidence dans les quartiers à faible revenu, nous devons déterminer quels sont les individus courant le risque d'entrer dans une telle période. Le tableau 3 donne la probabilité empirique d'entrer dans un quartier à faible revenu selon diverses caractéristiques socioéconomiques.

---

[28] Les proportions ne sont pas entièrement comparables, car, dans le tableau 2, les individus de moins de 25 ans sont exclus. Cependant, les taux présentés au tableau 1 ne sont pas sensibles à cette restriction.

Tableau 3 : Probabilités empiriques d'entrer dans un quartier à faible revenu

Situation à l'année « t » (Individus ne vivant pas dans un quartier à faible revenu*)	Proportion vivant dans un quartier à faible revenu à l'année « t+1 »
Globale	0,012
Revenu familial	
Faible revenu*	0,025
MFR à MFR*1,5	0,016
MFR*1,5 à MFR*2	0,012
> MFR*2	0,007
Catégories familiales	
Couple/enfant le plus jeune < 6 ans	0,010
Couple/enfant le plus jeune >= 6 ans	0,007
Couple sans enfants	0,010
Famille monoparentalel/enfant le plus jeune < 6 ans	0,028
Famille monoparentalel/enfant le plus jeune >= 6 ans	0,015
Personne hors famille	0,020
Âge	
25 à 34 ans	0,017
35 à 44 ans	0,012
45 à 54 ans	0,009
Plus de 54 ans	0,009
RMR	
Toronto	0,014
Montréal	0,012
Vancouver	0,006
Taille de l'échantillon	7 324 000

* Inclut les individus de 25 ans et plus vivant à Toronto, à Montréal ou à Vancouver.

En moyenne, environ 1,2 % d'individus à risque d'entrer dans un quartier à faible revenu durant une année particulière le font. Naturellement, les individus appartenant à une famille à faible revenu durant une année particulière sont nettement plus susceptibles d'entrer dans un quartier à faible revenu l'année suivante que ceux faisant partie d'une famille à revenu élevé.

La situation varie aussi fortement selon la catégorie familiale. Les familles monoparentales dont l'enfant le plus jeune a moins de six ans sont ceux pour lesquels la probabilité d'entrer dans un quartier à faible revenu est la plus élevée. Les personnes hors famille occupe la deuxième place sur cette liste, suivies par les familles monoparentales dont l'enfant le plus jeune a six ans ou plus. Dans l'ensemble, les couples sont environ deux fois moins susceptibles que les personnes hors famille d'entrer dans un quartier à faible revenu.

La probabilité d'entrer dans un quartier à faible revenu diminue avec l'âge, ce qui n'est pas étonnant puisque les personnes plus âgées sont simplement moins mobiles. Enfin, la probabilité d'entrer dans un tel quartier est plus élevée à Toronto et à Montréal qu'à Vancouver, résultat entièrement en harmonie avec les nombres relatifs de personnes présentés au tableau 1.

Les probabilités d'entrée nous indiquent quels individus courent le risque d'entrer dans un quartier à faible revenu, une information relativement utile en soi. Toutefois, pour brosser un meilleur tableau de l'échantillon que nous analysons dans le présent article, nous devons examiner les caractéristiques des individus qui connaissent effectivement des périodes de résidence dans un quartier à faible revenu. Le tableau 4 donne les moyennes d'échantillon de ces caractéristiques au début de la période. Aux fins de comparaison, nous présentons aussi les caractéristiques de la population générale, ainsi que celles des personnes entrant dans les quartiers à revenu élevé.

Tableau 4 : Proportions d'échantillon

	Population Générale*	SR à faible revenu (au début de la période)	SR à revenu élevé (au début de la période)	Faible revenu (au début de la période)
Family Income				
Faible revenu**	0,185	0,343	0,092	
MFR à MFR*1,5	0,134	0,178	0,103	
MFR*1,5 à MFR*2	0,122	0,127	0,109	
> MFR*2	0,558	0,352	0,696	
Catégorie familiale				
Couple, enfant le plus jeune de moins de 6 ans	0,138	0,125	0,204	0,172
Couple, enfant le plus jeune de 6 ans ou plus	0,285	0,157	0,222	0,219
Couple sans enfants	0,281	0,240	0,312	0,184
Famille monoparentale, enfant le plus jeune de moins de 6 ans	0,014	0,033	0,014	0,044
Famille monoparentale, enfant le plus jeune de plus de 6 ans	0,057	0,070	0,046	0,089
Personne hors famille	0,226	0,376	0,203	0,291
Âge				
25 à 34 ans	0,248	0,351	0,367	0,298
35 à 44 ans	0,259	0,266	0,286	0,292
45 à 54 ans	0,195	0,159	0,153	0,177
54 ans et plus	0,298	0,224	0,193	0,233
RMR				
Toronto	0,356	0,528	0,335	0,470
Montréal	0,450	0,365	0,626	0,318
Vancouver	0,195	0,107	0,039	0,212
Taille de l'échantillon	9 858 610	88 315	63 620	333 000

* Inclut les individus de 25 ans et plus vivant à Toronto, Montréal ou Vancouver

** Les enfant ne font pas partie de l'échantillon analytique, mais sont inclus dans le calcul du taux des personnes à faible revenu du quartier. Par conséquent, dans notre échantillon analytique le taux de faible revenu dans les quartiers à faible revenu est inférieur à 40%

Les personnes qui entrent dans les quartiers à faible revenu sont nettement plus susceptibles d'être seules (c.-à-d. familles monoparentales ou personnes hors famille) que celles qui entrent dans les quartiers à revenu élevé, mais un peut moins susceptibles de l'être que les personnes qui entrent dans l'état de faible revenu. Les personnes qui entrent dans les quartiers à faible revenu sont généralement du même âge environ que celles qui entrent dans les quartiers à revenu élevé, mais ne sont pas aussi âgées que celles entrant dans l'état de faible revenu. Les différences selon la RMR sont intéressantes : un nombre relativement plus faible de périodes de résidence dans un quartier à faible revenu débute à Vancouver que de périodes de faible revenu. En outre, presque les deux tiers des périodes de résidence dans un quartier à revenu élevé commencent à Montréal, bien que la population soit nettement plus nombreuse à Toronto. Ces résultats confirment ceux du tableau 1 selon lequel un nombre relativement plus élevé de Montréalais que de Torontois ou de Vancouverois vivaient dans des quartiers à revenu élevé.

4.3 Durée des périodes de résidence dans un quartier à faible revenu

4.3.1 Résultats empiriques

Les individus peuvent sortir d'un quartier à faible revenu s'ils déménagent physiquement hors du quartier ou si le quartier cesse d'*être* un quartier à faible revenu. À ce stade, nous nous préoccupons principalement de la durée des périodes de résidence dans les quartiers à faible revenu *indépendamment* de la façon dont a lieu la sortie. À l'annexe D, nous examinons les rôles relatifs joués par la mobilité géographique et par l'évolution de la situation du quartier dans la sortie des quartiers à faible revenu.

Les données de dénombrement présentées au tableau 2 nous permettent d'inclure dans l'analyse les résidents de longue durée des quartiers à faible revenu. Toutefois, pour mesurer exactement la durée des périodes (jusqu'au point de censure), on ne devrait examiner que les nouvelles périodes. Or, en limitant l'analyse de la sorte, nous risquons d'omettre un groupe éventuellement distinct, c'est-à-dire celui des résidents de longue durée des quartiers à faible revenu. Le tableau 2 donne à penser que, bien que ce genre de biais soit sans doute non négligeable, il n'est néanmoins pas très important. En tout, 1,8 % seulement des individus faisant partie de notre échantillon ont résidé dans un quartier à faible revenu pendant la période complète de huit années étudiée (ce qui représente environ 16 % de ceux qui ont passé au moins une année dans un quartier à faible revenu).

Les individus ont tendance à résider dans les quartiers à revenu élevé plus longtemps que dans les quartiers à revenu faible. Le graphique 1a donne les taux empiriques de risque de résidence dans les quartiers à faible revenu et à revenu élevé[29]. À tout point durant la période, les individus sont de deux à trois fois plus susceptibles de sortir des quartiers à faible revenu. Les taux de survie (graphique 1b) montrent qu'environ 70 % des nouvelles périodes de résidence dans les quartiers à revenu élevé sont encore en cours durant l'année 6, soit plus de deux fois le taux observé pour les périodes de résidence dans les quartiers à faible revenu. La durée médiane de la période de résidence dans un quartier à faible revenu est de 3,8 années, comparativement à six années ou plus pour les quartiers à revenu élevé[30]. En général, la variabilité de la durée des périodes de résidence dans les quartiers à faible revenu est assez importante, puisque le tiers des périodes se poursuivent à l'année 6, alors qu'une proportion presque égale sont terminées à la fin de l'année 2.

---

[29] Rappelons que, pour les entrées dans les quartiers à faible revenu, le taux de faible revenu du quartier de résidence doit passer de moins de 35 % à 40 % ou plus (et inversement pour les sorties). De façon similaire, nous avons établi une fourchette de 10 % à 15 % pour les quartiers à revenu élevé.

[30] Toutes les durées médianes des périodes figurent à l'annexe B.

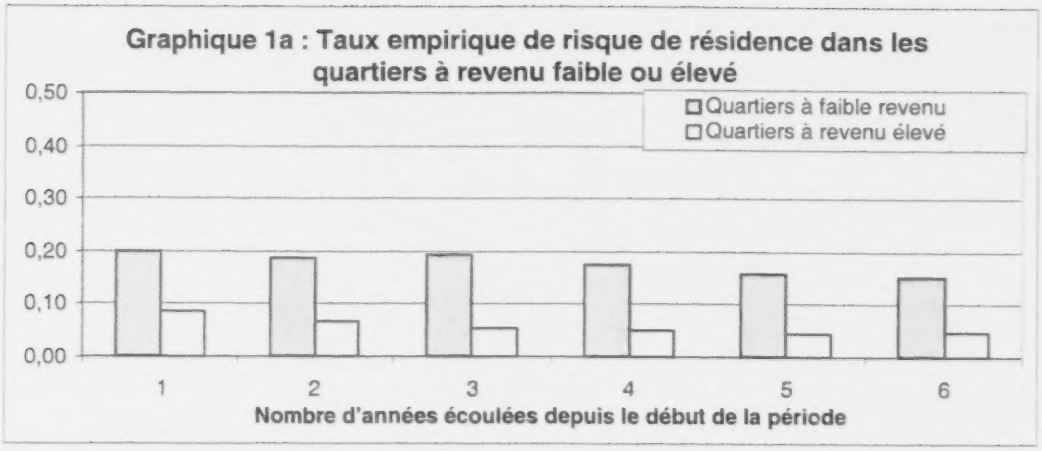

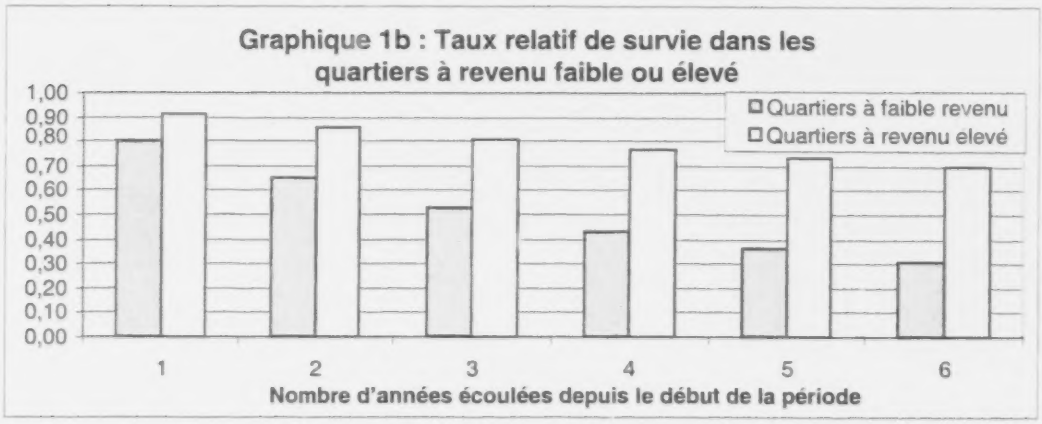

4.3.2 Résultats des régressions

Passons maintenant à l'examen de la durée des périodes de résidence dans les quartiers à faible revenu au moyen de modèles de risque. Le tableau 5 donne les résultats des modèles logit et complémentaires log-log de sortie. Nous discutons de ces résultats selon le groupe de variables plus loin. Sauf indication contraire, tous les résultats se rapportent au modèle logit.

Tableau 5 : Modèles de sortie des quartiers à faible revenu

	Modèle logit		Modèle complémentaires log-log			
	Pas d'effets aléatoires		Pas d'effets aléatoires		Effets aléatoires	
	Coefficient	valeur z	Coefficient	valeur z	Coefficient	valeur z
Année 2 de la période	-0,1650	-11,01	-0,1415	-10,60	-0,1409	-10,54
Année 3 de la période	-0,1546	-8,86	-0,1350	-8,62	-0,1344	-8,55
Année 4 de la période	-0,3443	-15,12	-0,3017	-14,72	-0,3011	-14,59
Année 5 de la période	-0,5136	-15,90	-0,4587	-15,82	-0,4586	-15,75
Année 6 de la période	-0,6828	-13,70	-0,5995	-13,24	-0,5999	-13,20
Couple, enfant le plus jeune de moins de 6 ans	-0,1051	-5,28	-0,0907	-5,21	-0,0883	-5,08
Couple, enfant le plus jeune de 6 ans ou plus	0,0218	1,21	0,0212	1,33	0,0231	1,45
Couple sans enfants	0,1474	9,00	0,1286	8,95	0,1294	9,00
Famille monoparentale, enfant le plus jeune de moins de 6 ans	-0,2048	-5,59	-0,1795	-5,56	-0,1781	-5,52
Famille monoparentale, enfant le plus jeune de plus de 6 ans	-0,0764	-3,09	-0,0674	-3,08	-0,0664	-3,03
Femme	-0,0625	-5,03	-0,0570	-5,21	-0,0562	-5,13
35 à 44 ans	-0,2338	-14,81	-0,2044	-14,91	-0,2036	-14,85
45 à 54 ans	-0,4473	-23,41	-0,3933	-23,42	-0,3918	-23,32
55 ans et plus	-0,6771	-37,56	-0,5976	-37,60	-0,5964	-37,42
Montréal-1	1,1196	45,96	1,0019	50,37	1,0060	50,05
Vancouver-1	0,2932	12,44	0,2734	13,16	0,2740	13,14
Taux de chômage (RMR-année	-0,1966	-37,22	-0,1757	-39,95	-0,1768	-39,92
Coordonnée à l'origine	0,0950	2,43	-0,1903	-5,69	-0,1872	-5,58
Taille de l'échantillon	188 175		188 175		188 175	
Logarithme de vraisemblance	-89 377		-89 422		-89 364	
Variance gamma					1,18E-06	

Durée (variables binaires indépendantes indiquant le nombre d'années écoulées depuis le début de la période) : notons que nous n'analysons pas l'année 0 puisque, par définition, aucune sortie n'a lieu la première année. L'année 1 est la catégorie omise et son effet est donc absorbé dans la coordonnée à l'origine. Bien que les coefficients de la régression sur les variables nominales de durée renvoient aux effets « logit » (ou logarithme du rapport de cotes), il est évident, si l'on s'en tient aux résultats, que la probabilité de sortir diminue à mesure que le temps passé dans un quartier à faible revenu augmente (reflétant la dépendance d'état négative)[31]. Si nous considérons le modèle complémentaire log-log, nous observons de nouveau une décroissance de la probabilité de sortie à mesure que le temps passé dans le quartier augmente. Les coefficients varient très peu si l'on introduit un terme d'effet aléatoire à loi gamma ayant une variance très proche de zéro[32].

Catégories familiales : Les individus sont répartis entre six catégories familiales, à savoir les couples avec enfants (avec ou sans enfant le plus jeune de moins de six ans), les couples sans

[31] Le logarithme du rapport de cotes est une fonction monotone croissante de la probabilité sous-jacente, si bien que les valeurs plus grandes (plus petites) de l'une correspondent à des valeurs plus grandes (plus petites) de l'autre.

[32] Finnie et Sweetman (2003) ont tenu compte de l'effet de l'hétérogénéité inobservée dans un modèle de risque de faible revenu en supposant l'existence d'un terme d'effets aléatoires à loi gamma et une fonction de risque de base à loi de Weibull. Ils constatent également que cette mesure n'a que peu d'effet, voire aucun, sur les coefficients, mais ils insistent sur le fait que les données pour un plus grand nombre d'années (ils n'ont utilisé que les données pour quatre années) seraient nécessaires pour tirer des conclusions plus définitives. Bien que nous disposions de plus de données pour la présente étude, nous préférons répéter leur avis de prudence.

enfants, les familles monoparentales (avec ou sans enfant le plus jeune de moins de six ans) et les personnes hors famille (catégorie omise). Avant tout, les taux de sortie sont plus élevés pour les couples que pour les personnes seules (familles monoparentales ou personnes hors famille) si l'on compare des groupes pour lesquels la « situation concernant les enfants » est la même. En outre, que nous nous penchions sur les couples ou sur les personnes seules, le taux de sortie est plus faible pour ceux ayant des enfants, particulièrement si l'enfant le plus jeune a moins de six ans. Par conséquent, les familles monoparentales dont le plus jeune enfant a moins de six ans sont généralement les moins susceptibles de sortir des quartiers à faible revenu. Néanmoins, en général, la valeur des coefficient n'est pas très élevée.

Sexe : Les femmes sont un peu moins susceptibles que les hommes de sortir des quartiers à faible revenu, même si l'on neutralise l'effet de la catégorie familiale. Cette situation pourrait tenir au fait que les femmes sont généralement moins bien rémunérées que les hommes et que les coûts financiers du déménagement hors de leur quartier les découragent peut-être davantage. Elle pourrait aussi indiquer que les femmes nouent un plus grand nombre de liens sociaux dans le quartier et sont donc moins disposées à le quitter[33].

Âge : Le modèle contient quatre variables nominales (la tranche de 25 à 34 ans est la catégorie omise). Les individus plus âgés sont moins susceptibles que les autres de sortir des quartiers à faible revenu, ce qui donne à penser qu'ils ont peut-être déjà essayé de vivre dans divers quartiers et en ont finalement choisi un, ou simplement qu'ils sont moins mobiles pour d'autres raisons (p. ex., parce qu'ils ont plus de liens dans le quartier).

Région métropolitaine de recensement (RMR) : Les variables binaires indépendantes de Montréal et Vancouver ont un effet positif et significatif sur la probabilité de sortie comparativement à la catégorie omise qui est Toronto[34]. Le coefficient calculé pour Montréal est particulièrement important, bien que le nombre de quartiers à faible revenu dans lesquels il est possible de déménager y soit plus élevé qu'à Toronto, malgré que le nombre total de personnes vivant dans les quartiers à faible revenu soit à peu près le même dans les deux RMR (tableau 1). Notons que, si nous omettons la variable de taux de chômage (discuté plus loin), la différence du taux de sortie selon la RMR est plus faible. Autrement dit, les taux de sortie seraient plus élevés à Montréal et à Vancouver si les débouchés économiques étaient aussi nombreux qu'à Toronto.

Taux de chômage : En guise d'approximation de la conjoncture économique, nous ajoutons dans le modèle le taux de chômage selon l'année et la RMR des hommes de 25 à 54 ans. L'effet n'est pas étonnant : les individus vivant dans un milieu où le chômage est élevé sont moins susceptibles de sortir des quartiers à faible revenu, probablement parce que, dans de telles conditions, les gens sont moins susceptibles de déménager pour poursuivre des possibilités d'emplois. Il est de la plus haute importance de tenir compte de l'effet des conditions économiques, puisque les derniers points

---

[33] Frenette (2002) constate que les élèves du secondaire de sexe féminin sont de loin plus susceptibles d'aller à l'université dans un avenir proche s'il en existe une à proximité de leur domicile. Si l'université est située à une distance supérieure à celle permettant de faire la navette quotidienne, les garçons et les filles sont aussi susceptibles les uns que les autres de faire des études universitaires.

[34] Notons que les variables de RMR sont décalées d'une année, puisque les individus peuvent déménager d'une RMR dans une autre durant l'année où ils sortent d'un quartier à faible revenu.

d'observation dans les périodes (p. ex. les années 5 ou 6) sont survenus à la fin des années 1990, où les perspectives économiques étaient meilleures qu'au début de la décennie.

Pour mieux visualiser l'importance de la dépendance d'état négative que sous-entendent les résultats du modèle logit présentés au tableau 5, nous présentons les taux de risque prévus au graphique 2a[35]:

Graphique 2a : Taux prévu de risque de résidence dans les quartiers à faible revenu et de faible revenu

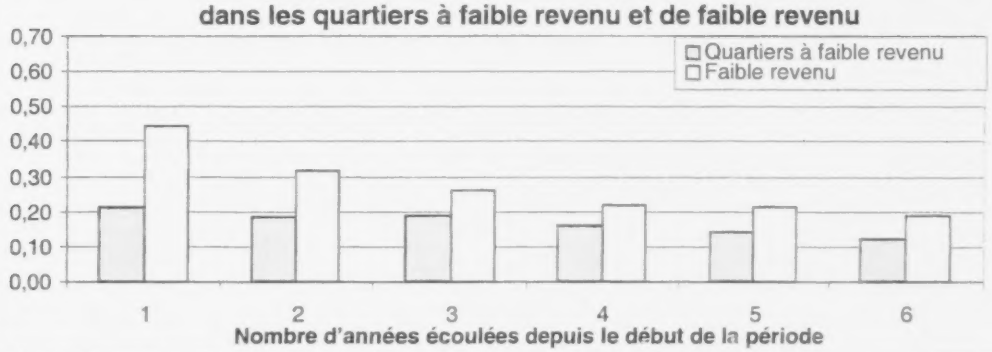

Le taux de risque de résidence dans un quartier à faible revenu est d'environ 0,21 à l'année 1 de la période, puis il diminue progressivement pour atteindre environ 0,12 à l'année 6. Comme nous le mentionnons dans l'introduction, cette décroissance pourrait être expliquée en partie par des périodes hors du marché du travail (si les emplois représentent effectivement un obstacle à la sortie) qui pourraient aussi être caractérisées par une dépendance d'état négative, ou elle pourrait être le reflet de liens de plus en plus prononcés avec le quartier (malgré le climat économique local).

Aux fins de comparaison, nous avons également représenté graphiquement le taux de risque de faible revenu (voir l'annexe C pour les résultats complets du modèle). Bien que la pente de la fonction de risque de base d'avoir un faible revenu soit également négative (à part un plateau entre la quatrième et la cinquième années[36]), le taux est généralement environ deux à trois fois plus élevé que le taux de risque de résidence dans un quartier à faible revenu. On pourrait imaginer qu'il est plus difficile de sortir de l'état de faible revenu que de l'état de résidence dans un quartier à faible revenu (puisque les individus peuvent choisir de déménager dans un quartier à revenu plus élevé,

---

35 Au lieu de choisir une catégorie de référence particulière (comme la moyenne de toutes les autres variables explicatives), nous avons calculé les taux prévus de risque pour chaque individu présent dans l'échantillon puis, nous avons calculé la moyenne de ces probabilités prévues et nous les avons représentés au graphique 2a. Cette méthode est celle de l'effet moyen de traitement (voir Mellor (1998) pour une application), qui atténue les problèmes de robustesse liés au choix arbitraire d'un point de référence dans le calcul des résultats prévus à partir d'un modèle non linéaire comme le modèle logit.

36 Ce plateau est dû à la baisse prononcée du taux de faible revenu, qui est passé de 13,5 % en 1997 à 11,9 % en 1998 (voir Statistique Canada (2002). Les résultats pour 1998 ne peuvent être reflétés que par les années 0 à 5 (autrement dit, l'année 6 ne peut renvoyer qu'à 1999), mais ils sont principalement reflétés par l'année 5 (autrement dit, l'année 5 est constituée en parties plus ou moins égales des résultats de 1997 et de 1998, tandis que les années antérieures de la période sont constituées de proportions égales d'un plus grand nombre d'années).

quoiqu'au prix d'un loyer éventuellement plus élevé), mais il semble que le coût financier du déménagement est un élément dissuasif suffisamment important ou bien, les individus acceptent de vivre dans un quartier économiquement défavorisé étant donné les liens sociaux qu'ils y ont noués.

Le graphique 2b montre les taux (prévus) de survie pour les deux types de périodes. Manifestement, les gens ont tendance à demeurer plus longtemps résidents d'un quartier à faible revenu que dans l'état de faible revenu. Environ le tiers des nouvelles périodes de résidence dans un quartier à faible revenu se poursuivent à l'année 6. Par contre, 14 % seulement des nouvelles périodes d'état de faible revenu durent aussi longtemps. La durée médiane des périodes d'état de faible revenu est de 1,9 année, comparativement à 3,8 années pour la résidence dans un quartier à faible revenu.

Graphique 2b : Taux prévu de survie dans les quartiers à faible revenu et dans l'état de faible revenu

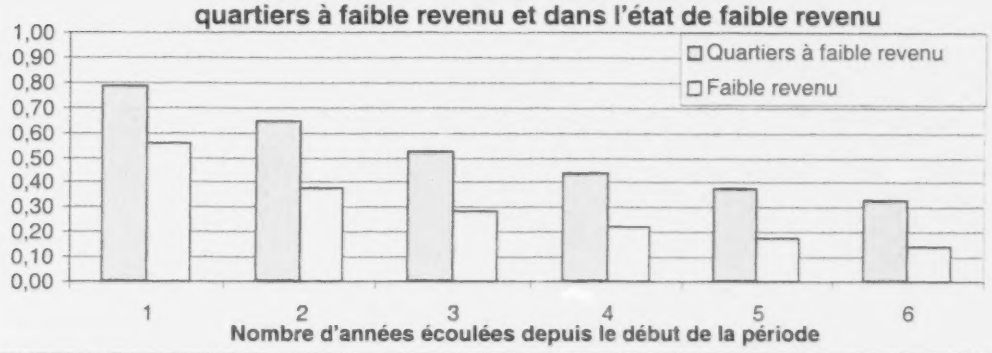

La suite de cette sous-section décrit les taux prévus de survie calculés d'après des modèles comprenant des termes d'interaction de la durée avec diverses caractéristiques socioéconomiques[37]. Ici, l'objectif est simplement de souligner les différences de durée de période selon ces caractéristiques économiques, par opposition à l'estimation de l'« effet » de ces caractéristiques sur la durée.

Nous commençons par examiner le revenu familial. Selon le graphique 3, la durée de la période diminue de façon monotone avec le revenu familial, mais les différences ne sont pas importantes. Par exemple, 38 % d'individus appartenant à une famille à faible revenu durant l'intervalle de temps étudié présentent une période qui se poursuit à l'année 6, et la durée médiane de la période pour ce groupe est de 4,3 années. Par contre, 29 % d'individus dont le revenu familial était plus de deux fois plus élevé que le seuil de MFR durant l'intervalle de temps étudié sont dans une période qui se poursuit à l'année 6, et la durée médiane de la période pour ce groupe est de 3,4 années.

[37] L'ensemble complet de résultats de régression au moyen de modèles comprenant des termes d'interaction des durées peuvent être obtenus sur demande auprès des auteurs.

Graphique 3 : Taux prévus de survie dans un quartier à faible revenu selon la situation de revenu

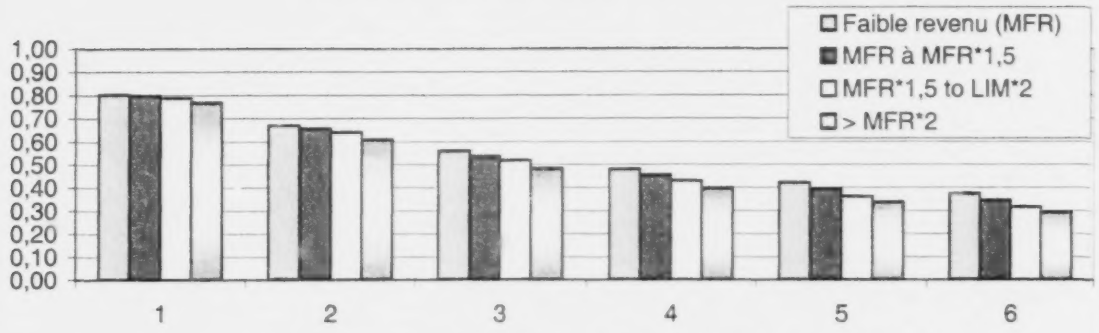

Le fait que les périodes durent habituellement plus longtemps pour les personnes ayant un faible revenu étaye en partie la notion selon laquelle les coûts financiers constituent un obstacle important à la sortie des quartiers à faible revenu. Les facteurs financiers qui dissuadent les personnes à faible revenu de déménager peuvent inclure les frais directs de déménagement (location d'un camion, rémunération des déménageurs, etc.), le coût plus élevé du loyer dans les quartiers à revenu plus élevé, le contrôle des loyers ou la subvention des logements. Naturellement, les périodes plus longues de résidence dans les quartiers à faible revenu observées chez les personnes à faible revenu pourraient aussi être dues à un attachement plus prononcé au quartier, mais il est impossible d'évaluer cet aspect au moyen des données courantes[38].

Quelles catégories de familles demeurent dans les quartiers à faible revenu pendant de longues périodes? Pour répondre à cette question, nous avons examiné l'interaction de la durée avec quatre catégories de familles (couple avec/sans enfants, famille monoparentale et personne hors famille), ainsi qu'une variable binaire indépendante de faible revenu. Les taux de survie sont présentés aux graphiques 4a et 4b.

[38] Marsden (1987) constate que le niveau de scolarité des réseaux sociaux (groupes de personnes avec lesquelles les participants à l'enquête discutent de « questions importantes ») est environ deux fois plus homogène que la population américaine dans son ensemble (tel que mesuré par l'écart-type du nombre d'années de scolarité). En outre, les réseaux sociaux formés d'individus à faible niveau de scolarité sont plus fermés (ou plus denses), ce qui signifie que leurs membres sont plus susceptibles d'avoir des liens les uns avec les autres. La densité des réseaux est associée à la disponibilité du soutien social et au bien-être (Fisher (1982), Kadushin (1982, 1983) et Burt (1986)). Bien que ces résultats ne renseignent aucunement sur le revenu, la forte corrélation positive entre le niveau de scolarité et le revenu pourrait donner à penser que les membres des réseaux sociaux ont un niveau de revenu assez semblable et que les réseaux sociaux de personnes à faible revenu sont plus denses. Par conséquent, les personnes à faible revenu pourraient être moins susceptibles de quitter les quartiers à faible revenu, mis à part les obstacles liés aux coûts.

Graphique 4a : Taux prévu de survie dans les quartiers à faible revenu selon la catégorie familiale, personne à faible revenu

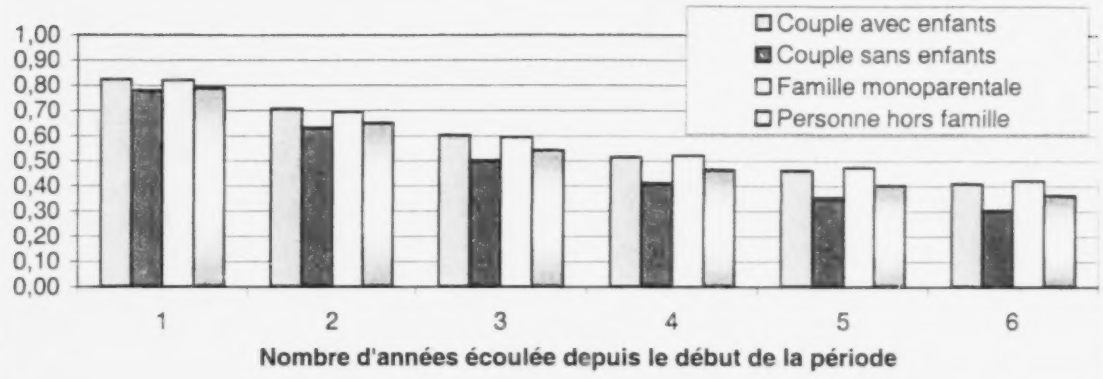

Graphique 4b : Taux prévu de survie dans les quartiers à faible revenu selon la catégorie familiale, personne n'ayant un faible revenu

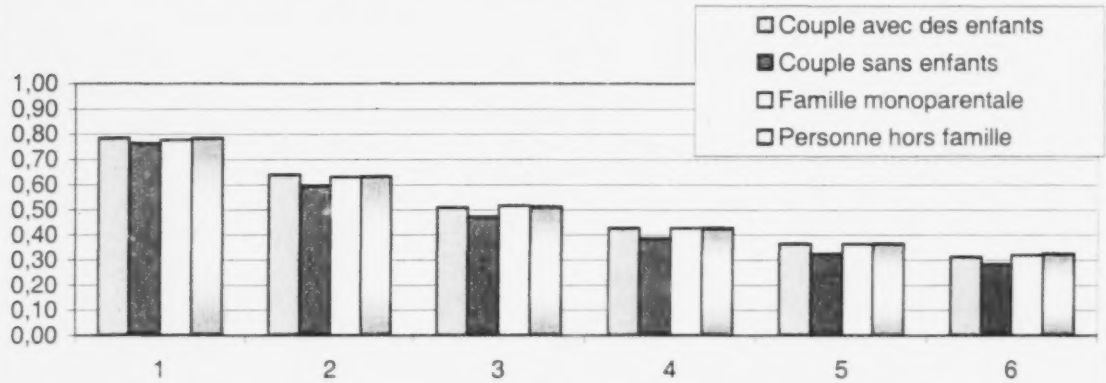

En ce qui concerne les personnes appartenant à une famille à faible revenu, certaines différences selon la catégorie familiale valent la peine d'être mentionnées. La durée médiane de la période est d'environ cinq années pour les familles monoparentales et pour les couples avec enfants; par contre elle s'approche de quatre années pour les personnes hors famille et les couples sans enfants. Chez les personnes n'ayant pas un faible revenu, on ne constate presque aucune différence selon la catégorie familiale.

A priori, on pourrait s'attendre à ce que la mobilité soit moins grande chez les familles avec enfants et à ce que les parents soient moins disposés à déménager si leurs enfants sont attachés à leurs amis ou que le déménagement les oblige à fréquenter une nouvelle école. Par ailleurs, si les parents estiment que le quartier a des effets nuisibles sur le développement social de leurs enfants, ils pourraient juger pressant de déménager dans un autre quartier. En ce qui concerne les personnes

n'ayant pas un faible revenu, les données indiquent que ces deux effets s'annulent mutuellement ou, d'une autre façon, que ni l'un ni l'autre n'a d'importance.

Comment la durée des périodes varie-t-elle en fonction de l'âge? Pour répondre à cette question, nous examinons l'interaction des variables indiquant l'âge au début de la période et de la variable binaire indépendante de faible revenu. Si nous commençons par les personnes à faible revenu, nous constatons que les taux de survie augmentent avec l'âge (graphique 5a). Chez les 25 à 34 ans, 30 % des périodes se poursuivent jusqu'à la sixième année, comparativement à 47 % chez les personnes de 54 ans et plus. La durée médiane de la période varie de 3,5 années (25 à 34 ans) à 5,7 années (plus de 54 ans).

Graphique 5a : Taux prévus de survie dans les quartiers à faible revenu selon l'âge au début de la période, personnes à faible revenu

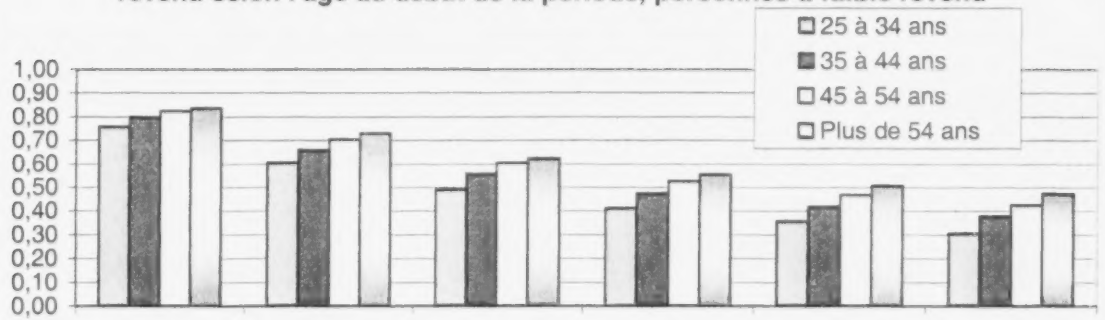

Le scénario est à peu près le même pour les personnes n'ayant pas un faible revenu dans l'intervalle de temps étudié (graphique 5b). Néanmoins, il est intéressant de noter que, chez les individus de plus de 54 ans, les écarts selon le revenu familial sont faibles : la durée médiane de la période pour ceux en état de faible revenu durant l'intervalle observé est de 5,7 années, tandis que pour ceux n'ayant pas un faible revenu, elle est de 5,5 années. Pour les groupes plus jeunes, la variation de la durée médiane de la période selon le statut de faible revenu est plus importante.

Graphique 5b : Taux prévus de survie dans les quartiers à faible revenu selon l'âge au début de la période, personnes à faible revenu

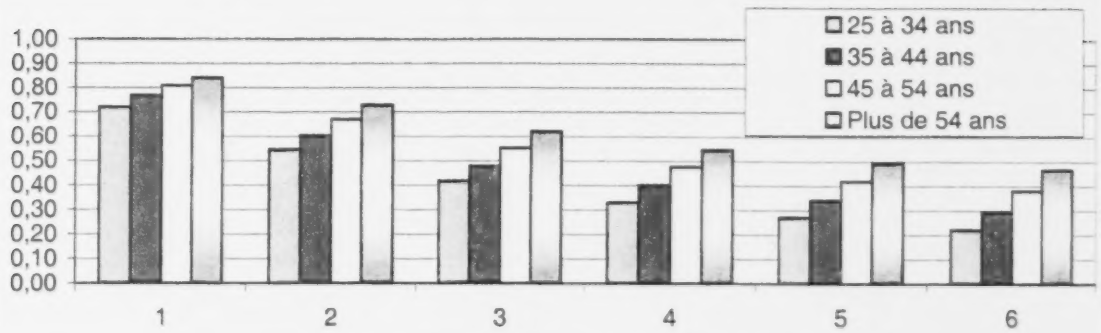

Comment la durée de la période varie-t-elle selon la RMR et comment cette variation évolue-t-elle avec le temps? Rappelons que, même si Montréal compte un nombre de quartiers à faible revenu dans lesquels il est possible de déménager relativement plus élevé que Toronto, à peu près la même proportion de la population de chaque ville vit dans un quartier à faible revenu. À Vancouver, une proportion assez faible de personnes vie dans un quartier à faible revenu.

À Toronto, presque la moitié des périodes de résidence dans un quartier à faible revenu se poursuivent à l'année 6 (graphique 6). À Vancouver, environ deux périodes sur cinq sont aussi longues. Par contre, à Montréal, il n'en est de même que pour une période sur huit. La durée médiane de la période est de 2,3 années à Montréal, comparativement à 5,7 années à Toronto et à 4,5 années à Vancouver[39].

[39] Les différences sont beaucoup plus petites dans les données brutes : 3,2 ans à Montréal et 4,3 ans à Toronto. Ces différences existes en dépit des occasions d'emploies plus élevées à Toronto et Vancouver : les régressions tiennent compte de cela en ajustant pour les différences dans les taux de chômage local.

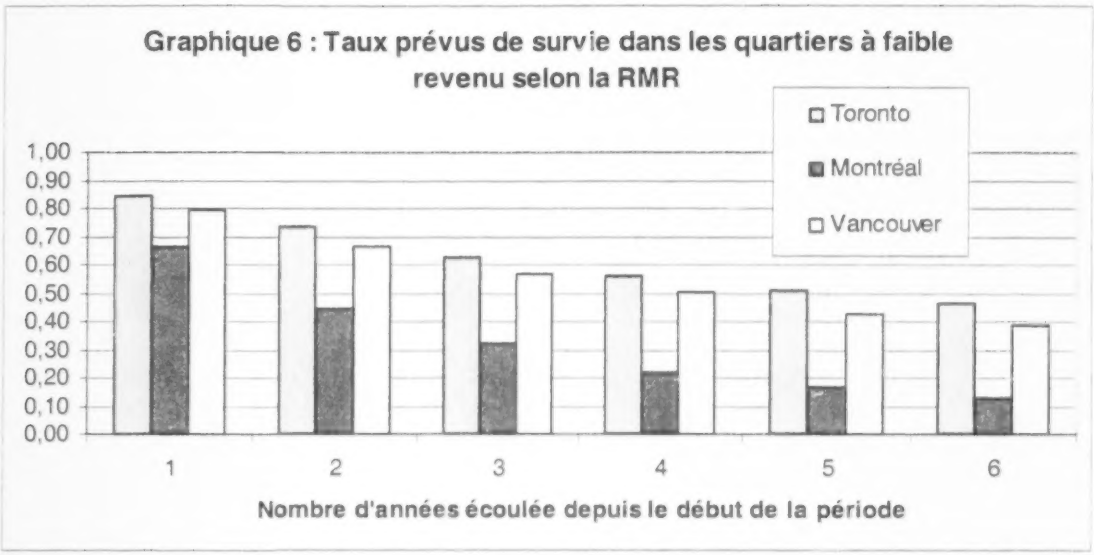

Pourquoi les périodes de résidence dans les quartiers à faible revenu sont-elles nettement plus courtes à Montréal? Les données suggèrent que c'est dû à la fréquence plus élevée des sorties causée par l'évolution de la situation du quartier à Montréal. Ceci est probablement dû au fait que les quartiers à faible revenu comptent plus de personnes à Montréal qu'à Toronto et Vancouver. Par exemple, les quartiers à faible revenu à Montréal comptaient 2 710 personnes en moyenne en 1996, comparée à 5 750 à Toronto et 6 870 à Vancouver. L'état économique d'un quartier moins nombreux peut-être plus susceptible de changer face à la migration ou l'amélioration économique de ses résidents.

4.4 Revenu du quartier après le départ d'un quartier à faible revenu

Jusqu'à présent, nous avons traité toutes les sorties des quartiers à faible revenu comme étant identiques. Il n'en est toutefois pas nécessairement ainsi, car certains quartiers de destination pourraient encore compter une proportion importante de résidents vivant dans un état de faible revenu, tandis que d'autres pas. À la présente section, nous examinons la catégorie de revenu du quartier immédiatement après la sortie d'un quartier à faible revenu. Bien qu'un horizon plus lointain soit préférable, la portée des données dont nous disposons ne permet pas ce genre d'analyse. Le tableau 6 donne le taux de faible revenu, dans le quartier de résidence des personnes qui sont sorties d'un quartier à faible revenu immédiatement après la sortie.

Tableau 6 : Répartition de la catégorie de revenu du quartier après la sortie d'un quartier à faible revenu*

	Taux de faible revenu dans le nouveau quartier			
	30 % à 35 %	20 % à 30 %	10 % à 20 %	<10 %
Globale	0,369 (0,108)	0,363 (0,361)	0,235 (0,447)	0,034 (0,084)
Revenu familial				
Faible revenu*	0,393	0,412	0,180	0,015
MFR à MFR*1,5	0,418	0,374	0,188	0,020
MFR*1,5 à MFR*2	0,392	0,369	0,215	0,024
> MFR*2	0,324	0,323	0,298	0,055
Catégorie de famille				
Couple/enfant le plus jeune < 6 ans	0,344	0,364	0,257	0,036
Couple/enfant le plus jeune >= 6 ans	0,394	0,314	0,253	0,038
Couple sans enfants	0,348	0,344	0,262	0,047
Famille monoparentale/enfant le plus jeune < 6 ans	0,319	0,460	0,199	0,018
Famille monoparentale/enfant le plus jeune >= 6 ans	0,390	0,375	0,213	0,024
Personne hors famille	0,380	0,391	0,205	0,025
Âge				
25 à 34 ans	0,301	0,408	0,256	0,036
35 à 44 ans	0,362	0,372	0,233	0,032
45 à 54 ans	0,393	0,337	0,233	0,036
Plus de 54 ans	0,465	0,298	0,206	0,029
RMR				
Toronto	0,307	0,394	0,269	0,030
Montréal	0,449	0,299	0,207	0,044
Vancouver	0,312	0,499	0,187	0,003
Taille de l'échantillon	35 775			

• Les chiffres entre parenthèses sont les proportions de la population générale dont la situation de revenu du quartier est la même (parmi les personnes de plus de 25 ans vivant dans un quartier de Toronto, de Montréal ou de Vancouver où le taux de faible revenu est inférieur à 35 %).

Dans l'ensemble, 37 % de sortants vivaient encore dans un quartier affichant un taux de faible revenu d'au moins 30 %. Presque les trois quarts (73 %) des sortants s'étaient établis dans un quartier comptant au moins 20 % de personnes à faible revenu. Seule une faible minorité (environ 3 %) résidaient dans ce que nous avons appelé des « quartiers à revenu élevé » (moins de 10 % de résidents à faible revenu). Par contre, 11 % seulement de l'ensemble de la population vivait dans un quartier où le taux de faible revenu variait de 30 % à 35 % (parmi les personnes vivant dans un quartier où le taux de faible revenu était inférieur à 35%). Il est évident que les individus qui quittent un quartier à faible revenu ne s'assimilent en aucune façon au reste de la population en ce qui concerne la situation de revenu du quartier.

Les résultats ne semblent pas dépendre des différences de revenu familial, quoique les individus dont le revenu familial est deux fois plus élevé que le seuil de faible revenu vivent dans un quartier où la situation est un peu plus favorable après la sortie.

Dans l'ensemble, les résultats varient peu selon la catégorie familiale. Par contre, les résultats selon l'âge présentent une tendance plus nette : les personnes plus âgées qui quittent un quartier à faible revenu sont plus susceptibles que les autres d'aller s'établir dans un quartier comptant au moins 30 % de personnes à faible revenu (47 % pour les individus de plus de 54 ans comparativement à 30 % pour ceux de 25 à 34 ans). Donc, les personnes plus âgées sont moins susceptibles de quitter les quartiers à faible revenu et, à condition qu'elles le fassent, la situation de revenu dans le nouveau quartier demeure assez faible.

Rappelons que les périodes de résidence dans un quartier à faible revenu sont généralement beaucoup plus courtes à Montréal qu'à Toronto et à Vancouver. Le tableau 6 donne nettement plus de perspective à cette observation. À Montréal, les personnes qui quittent un quartier à faible revenu sont beaucoup plus susceptibles d'aller vivre dans un quartier comptant au moins 30 % de personnes à faible revenu (45 %, comparativement à 30 % pour Toronto et 31 % pour Vancouver).

5. Conclusion

Les travaux antérieurs laissent entendre que résider dans un quartier à faible revenu peut avoir des répercussions sociales et économiques négatives, particulièrement sur les enfants. Alors que la prévalence des quartiers à faible revenu (et des personnes qui y vivent) a été bien décrite au Canada ainsi qu'aux États-Unis, peu d'études ont porté sur la durée de la résidence dans les quartiers à faible revenu. Le présent article étoffe nos connaissances à ce sujet grâce à l'analyse de données fiscales longitudinales en vue d'examiner plusieurs questions liées à la durée des périodes de résidence dans les quartiers à faible revenu à Toronto, à Montréal et à Vancouver durant les années 1990.

La durée médiane de la période de résidence dans un quartier à faible revenu est de 3,8 années. Environ le tiers des nouvelles périodes de résidence dans ces quartiers se terminent dans les deux ans après le début observé de la période. Pour d'autres cependant, vivre dans un quartier à faible revenu est une proposition de plus longue durée : environ le tiers des nouvelles périodes de résidence se poursuivent la sixième année après le début de la période. Comparativement, la durée médiane de la période passée dans un état de faible revenu n'est que de 1,9 année.

Selon des études antérieures, les périodes de faible revenu sont caractérisées par une dépendance d'état négative. Autrement dit, une personne devient de moins en moins susceptible de sortir de l'état de faible revenu à mesure que le temps passé dans cet état augmente. Le résultat est également vrai pour les périodes de résidence dans les quartiers à faible revenu, même si l'on tient compte de l'hétérogénéité inobservée au moyen d'un modèle à effets aléatoires très souple. Une explication intuitive de la dépendance d'état négative de la résidence dans un quartier à faible revenu est que les réseaux sociaux établis dans le quartier s'élargissent avec le temps et que les résidents deviennent plus susceptibles de tolérer un milieu économique défavorisé afin de bénéficier en échange des avantages sociaux que procurent ces réseaux. Naturellement, si le fait de ne pas avoir d'emploi est un obstacle à la sortie, les raisons de la dépendance d'état négative observée pour les périodes de

résidence dans les quartiers à faible revenu pourraient être les mêmes que celles qui expliquent la dépendance d'état négative pour les périodes de faible revenu (autrement dit, l'obtention d'un emploi pourraient devenir de plus en plus difficile à mesure que la période de chômage s'allonge).

Nous examinons aussi la façon dont la durée de la période de résidence dans un quartier à faible revenu varie en fonction de certaines caractéristiques socioéconomiques. L'intérêt de cette information est double. D'un point de vue purement théorique, les différences entre les profils observés pour divers groupes pourraient permettre de mieux comprendre les obstacles à la sortie des quartiers à faible revenu. Cette information pourrait, à son tour, être utilisée par les décideurs pour mieux cibler les stratégies de planification urbaine (p. ex., en ce qui concerne les logements subventionnés).

À cette fin, nous avons examiné quatre caractéristiques, à savoir le revenu familial, la catégorie familiale, l'âge et la ville de résidence. Parmi ces caractéristiques, les écarts les plus importants entre les durées des périodes sont ceux observés en fonction de l'âge et de la ville de résidence. Dans l'ensemble, la durée médiane de la période de résidence était légèrement inférieure à six années pour les personnes ayant plus de 54 ans au début de la période, c'est-à-dire presque le double de celle observée pour les personnes ayant de 25 à 34 ans. À Montréal, la durée de la période de résidence dans un quartier à faible revenu est en général nettement plus courte qu'à Toronto ou à Vancouver. La durée médiane de la période est de 2,3 années à Montréal, comparativement à 5,7 années à Toronto et à 4,5 années à Vancouver.

La durée de la période varie aussi selon le revenu familial et la catégorie familiale, mais dans une proportion nettement moindre. Les personnes appartenant à une famille à faible revenu ont tendance à vivre plus longtemps dans un quartier à faible revenu. La durée médiane de la période de résidence est de 4,3 années, comparativement à 3,4 années pour celles dont le revenu familial est égal à plus du double du seuil de faible revenu. Parmi les personnes à faible revenu, les familles monoparentales et les couples ayant des enfants résident généralement plus longtemps dans les quartiers à faible revenu que les personnes hors famille et les couples sans enfants (durée médiane de la période d'environ cinq années et quatre années, respectivement).

Le présent article pourrait avoir une incidence importante sur l'étude des effets du quartier. Si l'on admet les résultats des travaux (principalement américains) donnant à penser que l'état de faible revenu dans le quartier a des effets négatifs, alors il est fort possible (quoique encore non vérifié) que les effets socioéconomiques indésirables soient d'autant plus prononcés que la période passée dans un quartier à faible revenu s'allonge. Nos travaux laissent entendre que la durée des périodes de résidence dans un quartier à faible revenu est importante pour certaines personnes, particulièrement par comparaison à la durée des périodes de faible revenu. Par ailleurs, les durées des périodes de résidence dans les quartiers à faible revenu sont fortement dispersées, car un grand nombre de périodes se terminent dans l'espace d'environ deux années. Ce fait pourrait expliquer pourquoi les effets du quartier sont habituellement faibles comparativement aux effets de la famille. Par conséquent, un domaine de l'étude des effets du quartier qu'il serait intéressant d'explorer dans l'avenir serait celui de l'effet des périodes de résidence de longue durée dans un quartier à faible revenu sur l'importance des résultats négatifs.

L'étude offre aussi des renseignements importants aux décideurs. Selon des études antérieures, le faible revenu est généralement un état transitoire qui, dans la plupart des cas, ne dure pas plus de deux à trois ans. La présente étude donne à penser que le faible revenu présente une dimension *géographique* de longue durée. En particulier, les individus à faible revenu ont tendance à demeurer dans les quartiers à faible revenu pendant des périodes assez longues. Il en est notamment ainsi des familles monoparentales, ce qui pourrait avoir un « double effet négatif » sur les enfants vivant dans ces familles. Autrement dit, les enfants qui grandissent dans une famille monoparentale à faible revenu établie dans un quartier pauvre pourraient avoir le désavantage d'avoir un moins grand nombre de modèles dans la famille *et* dans le quartier, comparativement à d'autres enfants.

Les décideurs pourraient aussi bénéficier d'une meilleure compréhension des obstacles à la sortie des quartiers à faible revenu. La présente étude laisse entendre que les coûts sont définitivement un obstacle, puisque les individus à faible revenu sont moins susceptibles de s'en aller. Les réseaux sociaux pourraient être un autre obstacle. Si les liens sociaux ont tendance à se renforcer avec le temps passé dans un quartier, le départ de celui-ci pourrait devenir moins probable avec le temps. La preuve d'une dépendance d'état négative concorde du moins avec cette notion. Se concentrer sur les immigrants pourrait fournir des éclaircissements concernant la théorie des réseaux sociaux. Les immigrants ont tendance à former des « enclaves », qui sont des zones où résident des groupes d'immigrants dont les antécédents ethniques et culturels sont comparables, où les réseaux de soutien social pourraient être plus forts. Une orientation prometteuse de la recherche consisterait à étudier les profils de mobilité des immigrants établis dans les quartiers à faible revenu.

A. Annexe

Annexe A : Cartes des RMR

Toronto - 1996

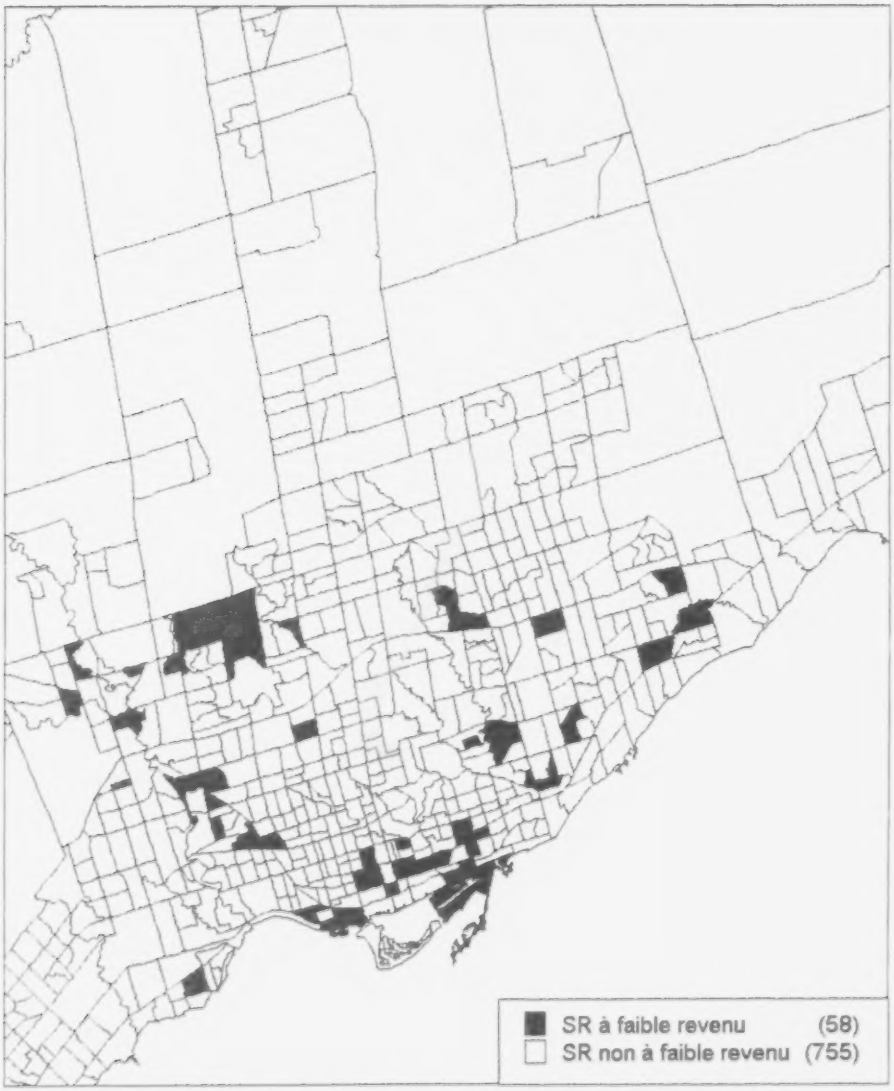

Montréal - 1996

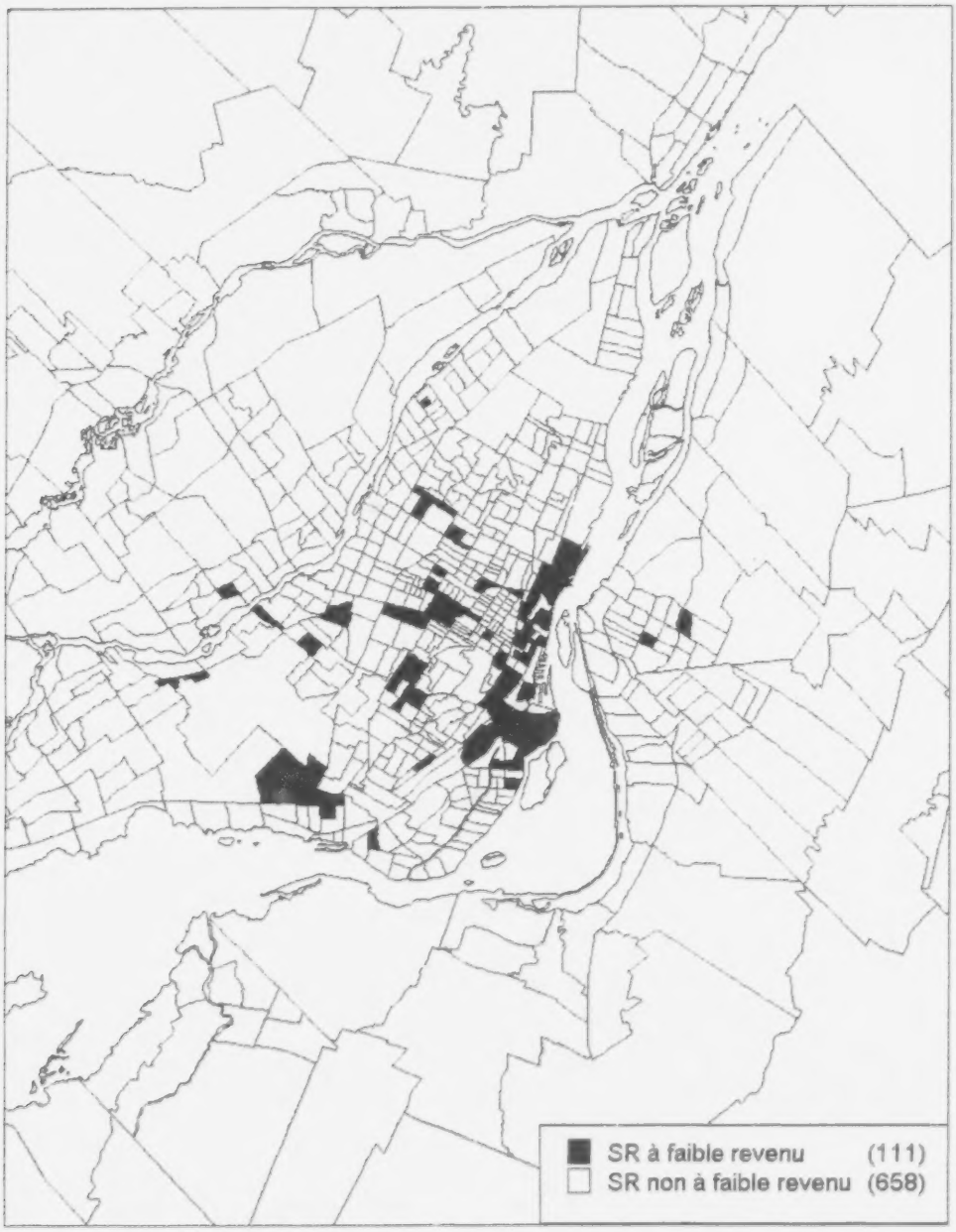

Vancouver - 1996

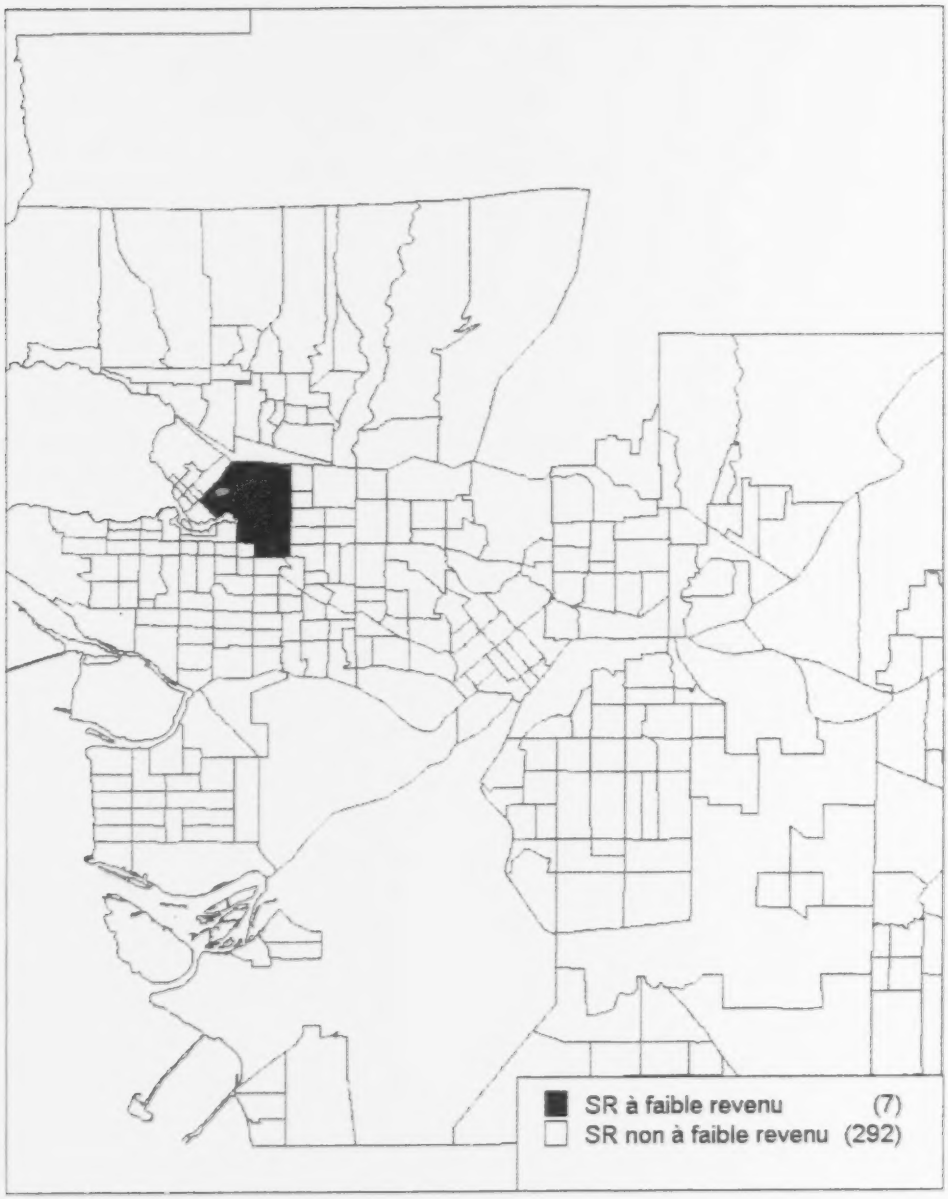

Annexe B : Médiane de la période

	Durée médiane de la période*,**
Période de résidence dans un quartier à revenu élevé (empirique)	6 ou plus
Périodes d'état de faible revenu	1,89
Périodes de résidence dans un quartier à faible revenu	
Globale	
Empirique	3,81
Prévue	3,79
Revenu	
Faible revenu	4,29
FR à MFR 1,5	3,97
MFR*1,5 à MFR*2	3,75
>MFR*2	3,44
Faible revenu/catégorie familiale	
Faible revenu	
Couple avec enfants	4,85
Couple sans enfants	3,61
Famille monoparentale	4,97
Personne hors famille	4,06
Revenu non faible	
Couple avec enfants	3,70
Couple sans enfants	3,34
Famille monoparentale	3,72
Personne hors famille	3,71
Faible revenu/Âge au début de la période	
Faible revenu	
25 à 34 ans	3,49
35 à 44 ans	4,22
45 à 54 ans	4,94
Plus de 54 ans	5,74
Revenu non faible	
25 à 34 ans	2,88
35 à 44 ans	3,41
45 à 54 ans	4,21
Plus de 54 ans	5,52
RMR	
Toronto	5,74
Montréal	2,33
Vancouver	4,51

* Voir la section sur la méthodologie pour des renseignements précis sur le calcul des médianes.
** Sauf indication contraire, tous les chiffres du tableau représentent les valeurs prévues

Annexe C : Modèles de sortie des quartiers à faible revenu (logit)

	Coeff.	z-stat
Année 2 de la période	-0,5685	-73,01
Année 3 de la période	-0,8686	-81,68
Année 4 de la période	-1,0883	-73,91
Année 5 de la période	-1,1169	-54,18
Année 6 de la période	-1,2854	-38,30
Couple, enfant le plus jeune de moins de 6 ans	0,4935	46,04
Couple, enfant le plus jeune de 6 ans ou plus	0,9083	98,21
Couple sans enfants	0,7232	74,86
Famille monoparentale, enfant le plus jeune de moins de 6 ans	-0,7277	-34,98
Famille monoparentale, enfant le plus jeune de plus de 6 ans	0,2192	18,00
Femme	0,0082	1,26
35 à 44 ans	-0,2348	-26,75
45 à 54 ans	-0,2845	-27,80
55 ans et plus	-0,2159	-21,60
$Montréal_{-1}$	0,3232	28,15
$Vancouver_{-1}$	-0,0149	-1,73
Taux de chômage (RMR-année	-0,0727	-29,30
Coordonnée à l'origine	0,0086	0,42
Taille de l'échantillon	488 980	
Logarithme de vraisemblance	-303 398	

Annexe D : Sortie des quartiers à faible revenu : rôles de la mobilité géographique et de l'évolution de la situation du quartier

Le présent article vise avant tout à examiner l'exposition des individus à la vie dans les quartiers à faible revenu. Qu'une personne entre dans un quartier à faible revenu ou qu'elle en sorte au sens physique, ou que le quartier s'améliore simplement au sens économique, n'a pas vraiment d'importance. L'analyse se concentre sur le fait que les individus se trouvent dans un état de résidence dans un quartier à faible revenu pendant une durée déterminée. Dans la présente annexe, nous déterminons dans quelle mesure la mobilité géographique et l'évolution de la situation du quartier aide les individus à échapper à la vie dans les quartiers à faible revenu.

Le graphique qui suit donne les taux de risque prévus calculés au moyen d'un modèle logit multinomial, où trois résultats sont possibles : pas de sortie (le résultat de référence), une sortie géographique et une sortie due à une évolution de la situation du quartier (voir le tableau qui suit pour les résultats complets du modèle). Malgré la reprise économique de la fin des années 1990, en général, les personnes sont sorties des quartiers à faible revenu (en proportion importante) en déménageant physiquement, plutôt que grâce au redressement économique dans le quartier. Par exemple, 86 % des sorties durant l'année 1 sont imputables à une sortie physique. Bien que la proportion diminue avec le temps, elle ne devient jamais inférieure à 65 %.

Rappelons que notre objectif, lorsque nous avons resserré les spécifications des entrées et des sorties, était de nous limiter à l'observation des transitions matérielles. Lorsque nous avons appliqué la simple condition de 40 % aux transitions, la proportion de sorties causées par l'évolution de la situation du quartier est devenue nettement plus importante, mais le nombre de sorties causées par la mobilité géographique est demeuré à peu près le même. Donc, l'adoption de spécifications plus strictes a augmenté la stabilité de la situation de revenu du quartier au cours de la période étudiée.

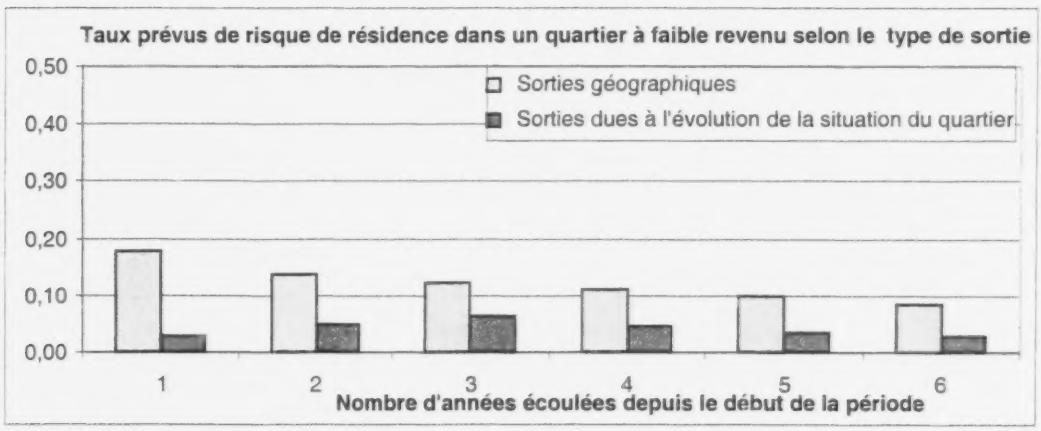

Modèles de sortie des quartiers à faible revenu (logit multinomial)

	Sortie géographique		Évolution de la situation du quartier	
	Coefficient	valeur z	Coefficient	valeur z
Année 2 de la période	-0,2821	-17,02	0,5563	16,46
Année 3 de la période	-0,4115	-19,83	0,8337	25,20
Année 4 de la période	-0,5346	-19,54	0,4387	10,65
Année 5 de la période	-0,6757	-17,19	0,1622	2,98
Année 6 de la période	-0,8870	-13,61	-0,1312	-1,76
Couple, enfant le plus jeune de moins de 6 ans	-0,1574	-7,31	0,1724	3,94
Couple, enfant le plus jeune de 6 ans ou plus	-0,0855	-4,18	0,4018	11,72
Couple sans enfants	0,1322	7,26	0,2220	6,84
Famille monoparentale, enfant le plus jeune de moins de 6 ans	-0,1766	-4,57	-0,3667	-3,87
Famille monoparentale, enfant le plus jeune de plus de 6 ans	-0,1071	-3,88	0,0633	1,30
Femme	-0,0976	-7,04	0,0733	2,98
35 à 44 ans	-0,2853	-16,89	0,1490	4,04
45 à 54 ans	-0,5576	-26,45	0,1419	3,43
55 ans et plus	-0,9627	-46,42	0,3281	8,58
Montréal-1	0,4187	15,13	3,4780	77,78
Vancouver-1	0,2686	11,15	-1,1062	-7,37
Taux de chômage (RMR-année)	-0,0864	-14,63	-0,5917	-51,69
Coordonnée à l'origine	-0,5194	-11,68	-0,8359	-11,04
Taille de l'échantillon		188 175		
Logarithme de vraisemblance		-103 891		

Bibliographie

Brooks-Gunn, J., G.J. Duncan, T. Leventhal, et J.L. Aber (1997) "Lessons Learned and Future Directions for Research on the Neighborhoods in Which Children Live". Dans *Neighborhood Poverty*. New York: Russell Sage.

Burt, R.S. (1986) "Strangers, Friends, and Happiness", manuscript non publié, Department of Sociology, Columbia University.

Corak, M., B. Gustafsson, et T. Österberg (2001) "*Influences intergénérationnelles sur la perception de prestations d'assurance-chômage au Canada et en Suède*", Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2001159, Ottawa : Statistique Canada.

Dolton, P.J. et W. van der Klaauw (1995) "Leaving Teaching in the UK: A Duration Analysis, *Economic Journal, 105* (March), pp. 431-444.

Finnie, R. et A. Sweetman (2003) "Poverty Dynamics: Empirical Evidence for Canada", *Canadian Journal of Economics,* À paraître.

Fisher, C.S. (1982) *To Dwell among Friends: Personal Networks in Town and City*. Chicago: University of Chicago Press.

Frenette, M. (2002) "Too Far to Go On? *Trop loin pour continuer? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université*, Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2002191, Ottawa : Statistique Canada.

Frenette, M. et G. Picot (2003) *La vie après l'aide sociale : le bien-être économique des personnes qui ont cessé de toucher de l'aide sociale dans les années 90*, Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2003193, Ottawa : Statistique Canada.

Gottschalk, P. (1996) "Is the Correlation in Welfare Participation Across Generations Spurious?", *Journal of Public Economics, 63* (1), pp. 1-25.

Gramlich, E., D. Laren, et N. Sealand (1992) "Moving Into and Out of Poor Urban Areas", *Journal of Policy Analysis and Management, 11* (2), pp. 273-287.

Hatfield, M. (1997) "Concentrations of Poverty and Distressed Neighbourhoods in Canada", Applied Research Branch, Human Resources Development Canada, W-97-1E.

Heckman, James et Burton Singer (1984) "A Model for Minimizing the Distributional Assumptions in Econometric Model Data", *Econometrica*, 52 (2), pp.271-320.

Heisz, A., et L. McLeod (2003) "Low-income and Stressed Neighbourhoods in Canadian CMAs, 1980-1995". In *Trends and Conditions in Canadian CMAs*. Statistique Canada. À paraître.

Jargowsky, P. (1997) *Poverty and Place: Ghettos, Barrios and the American City*. New York: Russell Sage.

Jargowsky, P. et M.J. Bane (1991) "Ghetto Poverty in the United States, 1970-1980." In *The Urban Underclass*. Washington, DC: Brookings.

Kadushin, C. (1982) "Social Density and Mental Health". Dans *Social Structure and Network Analysis*. Beverly Hills, CA: Sage Press.

Kadushin, C. (1983) "Mental Health and the Interpersonal Environment: A Reexamination of Some Effects of Social Structure on Mental Health", *American Sociological Review, 48* (2), pp. 188-198.

Katz, L.F., J.R. Kling, et J.B. Liebman (2001) "Moving to Opportunity in Boston: Early Results of a Randomized Mobility Experiment", *Quarterly Journal of Economics, 116* (6), pp. 607-654.

Laroche, M. (1997) *La persistence des périodes de faible revenue au Canada, 1982 à 1993*, Direction des Études économiques et fiscales, Ministère des Finances, document de recherche 98-02.

Lee, K.K. (2000) *Urban Poverty in Canada*. Ottawa: Canadian Council on Social Development.

Ludwig, J. G.J. Duncan, et P. Hirshfield (2001) "Urban Poverty and Juvenile Crime: Evidence from a Randomized Housing-Mobility Experiment", *Quarterly Journal of Economics, 116* (6), pp. 655-680.

MacLachlan, I. et R. Sawada (1997) "Measures of Inequality and Social Polarization in Canadian Metropolitain Areas", *The Canadian Geographer, 41* (4), pp. 377-397.

Marsden, P.V. (1987) "Core Discussion Networks of Americans", *American Sociological Review, 52* (1), pp. 122-131.

Massey, D.S. et N.A. Denton (1988) "The Dimensions of Residential Segregation", *Social Forces, 67* (2), pp. 281-315.

Massey, D.S. et N.A. Denton (1988) *American Apartheid: Segregation and the Making of the Underclass*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.

Massey, D.S. et M. Eggers (1990) "The Ecology of Inequality: Minorities and the Concentration of Poverty, 1970-1980", *American Journal of Sociology, 95* (5), pp. 1153-1188.

Massey, D.S., A.B. Gross, et K. Shibuya (1994) "Migration, Segregation, and Geographic Concentration of Poverty", *American Sociological Review, 59* (3), pp. 425-445.

McLanahan, S.S. (1988) "Family Structure and Dependency: Early Transitions to Female Household Headship", *Demography, 25* (1), pp. 1-16.

Mellor, J.M. (1998) "The Effect of Family Planning Programs on the Fertility of Welfare Recipients: Evidence from Medicaid Claims", *Journal of Human Resources, 33* (4), pp. 866-895.

Meyer, B.D. (1990) "Unemployment Insurance and Unemployment Spells", *Econometrica, 58* (4), pp.757-782.

Morissette, R. et X. Zhang (2001) "À faible revenu pendant plusieurs années", L'emploi et le revenu en perspective, N° 75-001-XPF au catalogue, Été 2001 vol.13 no.02, Ottawa: Statistique Canada.

Myles, J., G. Picot, et W. Pyper (2000) *Inégalités entre les quartiers des villes canadiennes.* Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2000160, Ottawa : Statistique Canada..

Oreopoulous, P. (2002) *Les quartiers influencent-ils la réussite à long terme sur le marché du travail? Comparaison des adultes qui ont grandi dans des ensembles de logements publics différents*, Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2002185, Ottawa : Statistique Canada.

Popkin, S.J., J.E. Rosenbaum, et P.M. Meadan (1993) "Labor Market Experiences of Low-Income Black Women in Middle-Class Suburbs: Evidence from a survey of Gautreaux Program Participants", *Journal of Policy Analysis and Management, 12* (3), pp. 556-573.

Prentice, R. et L. Gloeckler (1978) "Regression Analysis of Grouped Survival Data with Application to Breast Cancer Data", *Biometrics, 34* (1), pp. 57-67.

Quillian, L. (2000) "How Long Do African Americans Stay in High-Poverty Neighbourhoods? An Analysis of Spells", Institute for Research on Poverty, Discussion Paper no. 1203-00.

Rosenbaum, J.E. (1995) "Changing the Geography of Opportunity by Expanding Residential Choice: Lessons from the Gautreaux Program", *Housing Policy Debate, 6* (1), pp. 231-269.

Rosenbaum, J.E., S. DeLuca, et S. Miller (1999) "The Long-Term Effects of Residential Mobility on AFDC Receipt: Studying the Gautreaux Program with Administraive Data", Document présenté à la conference sur les effets de quartier, Joint Center for Poverty Research, University of Chicago, Northwestern University.

South, S.J. et K.D. Crowder (1997) "Escaping Distresssed Neighbourhoods: Individual, Community, and Metropolitan Influences", *American Journal of Sociology, 102* (4), pp. 1040-1084.

Statistique Canada (2001) *Développements récents relativement aux seuils de faible revenu.* Ministre de l'industrie, N° 75F0002MIF01003 au catalogue.

Statistique Canada (2002) *Le revenu au Canada: 2000.* Ministre de l'industrie, N° 75-202-XIF au catalogue.

Wilson, W.J. (1987) *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass, and Public Policy.* Chicago: University of Chicago Press.

DIRECTION DES ÉTUDES ANALYTIQUES
DOCUMENTS DE RECHERCHE

N° 1 *Réaction comportementale dans le contexte d'une simulation micro-analytique socio-économique* **par Lars Osberg (Avril 1986)**

N° 2 *Chômage et formation* **par Garnett Picot (1987)**

N° 3 *Des pensions aux personnes au foyer et leur répartition sur la durée du cycle de vie* **par Michael C. Wolfson (Août 1987)**

N° 4 *La modélisation des profils d'emploi des Canadiens au cours de leur existence* **par Garnett Picot (Hiver 1986)**

N° 5 *Perte d'un emploi et adaptation au marché du travail dans l'économie canadienne* **par Garnett Picot et Ted Wannell (1987)**

N° 6 *Système de statistiques relatives à la santé : Proposition d'un nouveau cadre théorique visant l'intégration de données relatives à la santé* **par Michael C. Wolfson (Mars 1990)**

N° 7 *Projet-pilote de raccordement micro-macro pour le secteur des ménages au Canada* **par Hans J. Adler et Michael Wolfson (Août 1987)**

N° 8 *Notes sur les groupements de sociétés et l'impôt sur le revenu au Canada* **par Michael C. Wolfson (Octobre 1987)**

N° 9 *L'expansion de la classe moyenne : Données canadiennes sur le débat sur la déqualification* **par John Myles (Automne 1987)**

N° 10 *La montée des conglomérats* **par Jorge Niosi (1987)**

N° 11 *Analyse énergétique du commerce extérieur canadien : 1971 et 1976* **par K.E. Hamilton (1988)**

N° 12 *Taux nets et bruts de concentration des terres* **par Ray D. Bollman et Philip Ehrensaft (1988)**

N° 13 *Tables de mortalité en l'absence d'une cause pour le Canada (1921 à 1981) : Une méthode d'analyse de la transition épidémiologique* **par Dhruva Nagnur et Michael Nagrodski (Novembre 1987)**

N° 14 *Distribution de la fréquence d'occurrence des sous-séquences de nucléotides, d'après leur capacité de chevauchement* **par Jane F. Gentleman et Ronald C. Mullin (1988)**

N° 15 *L'immigration et le caractère ethnolinguistique du Canada et du Québec* **par Réjean Lachapelle (1988)**

N° 16 *Intégration de la ferme au marché extérieur et travail hors ferme des membres des ménages agricoles* **par Ray D. Bollman et Pamela Smith (1988)**

N° 17 *Les salaires et les emplois au cours des années 1980 : Évolution des salaires des jeunes et déclin de la classe moyenne* **par J. Myles, G. Picot et T. Wannell (Juillet 1988)**

N° 18 *Profil des exploitants agricoles dotés d'un ordinateur* **par Ray D. Bollman (Septembre 1988)**

N° 19 *Répartitions des risques de mortalité : Une analyse de tables de mortalité* **par Geoff Rowe (Juillet 1988)**

N° 20 *La classification par industrie dans le recensement canadien des manufactures : Vérification automatisée à l'aide des données sur les produits* **par John S. Crysdale (Janvier 1989)**

N° 21 *Consommation, revenus et retraite* **par A.L. Robb et J.B. Burbridge (1989)**

N° 22 *Le renouvellement des emplois dans le secteur manufacturier au Canada* **par John R. Baldwin et Paul K. Gorecki (Été 1989)**

N° 23 *La dynamique des marchés concurrentiels* **par John R. Baldwin et Paul K. Gorecki (1990)**

- A. *Entrée et sortie d'entreprises dans le secteur manufacturier au Canada*
- B. *Mobilité à l'intérieur des branches d'activité dans le secteur manufacturier au Canada*
- C. *Mesure de l'entrée et de la sortie dans le secteur manufacturier au Canada : Méthodologie*
- D. *Effet de la libre concurrence sur la productivité : Rôle de la rotation des entreprises et des usines*
- E. *Les fusions et le processus concurrentiel*
- F. *n/a*
- G. *Les statistiques de concentration comme prédicteurs du degré de concurrence*
- H. *Le rapport entre la mobilité et la concentration dans le secteur manufacturier au Canada*

N° 24 *Améliorations apportées au SAS de l'ordinateur central en vue de faciliter l'analyse exploratoire des données* **par Richard Johnson, Jane F. Gentleman et Monica Tomiak (1989)**

N° 25 *Aspects de l'évolution du marché du travail au Canada : Mutations intersectorielles et roulement de la main-d'oeuvre* **par John R. Baldwin et Paul K. Gorecki (1989)**

N° 26 *L'écart persistant : Étude de la différence dans les gains des hommes et des femmes qui ont récemment reçu un diplôme d'études postsecondaires* **par Ted Wannell (1989)**

N° 27 *Estimation des pertes de sol sur les terres agricoles à partir des données du recensement de l'agriculture sur les superficies cultivées* **par Douglas F. Trant (1989)**

N° 28 *Les bons et les mauvais emplois et le déclin de la classe moyenne : 1967-1986* **par Garnett Picot, John Myles et Ted Wannell (1990)**

N° 29 *Données longitudinales sur la carrière relatives à certaines cohortes de fonctionnaires, 1978-1987* **par Garnett Picot et Ted Wannell (1990)**

N° 30 *L'incidence des revenus sur la mortalité sur une période de vingt-cinq ans* **par Michael Wolfson, Geoff Rowe, Jane F. Gentleman et Monica Tomiak (1990)**

N° 31 *Réaction des entreprises à l'incertitude des prix : La stabilisation tripartite et l'industrie des bovins dans l'ouest du Canada* **par Theodore M. Horbulyk (1990)**

N° 32 *Méthodes de lissage pour microdonnées longitudinales simulées* **par Jane F. Gentleman, Dale Robertson et Monica Tomiak (1990)**

N° 33 *Tendances des investissements directs canadiens à l'étranger* **par Paul K. Gorecki (1990)**

N° 34 *POHEM - une approche inédite pour l'estimation de l'espérance de vie corrigée en fonction de l'état de santé* **par Michael C. Wolfson (1991)**

N° 35 *Emploi et taille des entreprises au Canada : Les petites entreprises offrent-elles des salaires inférieurs?* **par René Morissette (1991)**

N° 36 *Distinguer les caractéristiques des acquisitions étrangères en haute technologie dans le secteur manufacturier canadien* **par John R. Baldwin et Paul K. Gorecki (1991)**

N° 37 *Efficience des branches d'activité et roulement des établissements dans le secteur canadien de la fabrication* **par John R. Baldwin (1991)**

N° 38 *Le vieillissement de la génération du baby boom : Effets sur le secteur public du Canada* **par Brian B. Murphy et Michael C. Wolfson (1991)**

N° 39 *Tendances dans la répartition de l'emploi selon la taille des employeurs : Données canadiennes récentes* **par Ted Wannell (1991)**

N° 40 *Les petites collectivités du Canada atlantique : Structure industrielle et caractéristiques du marché du travail au début des années 80* **par Garnett Picot et John Heath (1991)**

N° 41 *La répartition des impôts et des transferts fédéraux et provinciaux dans le Canada rural* **par Brian B. Murphy (1991)**

N° 42 *Les multinationales étrangères et les fusions au Canada* **par John Baldwin et Richard Caves (1992)**

N° 43 *Recours répétés à l'assurance-chômage* **par Miles Corak (1992)**

N° 44 *POHEM -- Un cadre permettant d'expliquer et de modéliser la santé de populations humaines* **par Michael C. Wolfson (1992)**

N° 45 *Analyse de modèle de l'espérance de vie en santé de la population : Une approche fondée sur la microsimulation* **par Michael C. Wolfson et Kenneth G. Manton (1992)**

N° 46 *Revenus de carrière et décès : Une analyse longitudinale de la population âgée masculine du Canada* **par Michael C. Wolfson, Geoff Rowe, Jane Gentleman et Monica Tomiak (1992)**

N° 47 *Tendances longitudinales dans la durée des recours à l'assurance-chômage au Canada* **par Miles Corak (1992)**

N° 48 *La dynamique du mouvement des entreprises et le processus concurrentiel* **par John Baldwin (1992)**

N° 49 *Élaboration de données-panel longitudinales à partir de registres des entreprises : Observations du Canada* **par John Baldwin, Richard Dupuy et William Penner (1992)**

N° 50 *Le calcul de l'espérance de vie ajustée sur la santé pour une province canadienne à l'aide d'une fonction d'utilité multiattribut : Un premier essai* **par J.-M. Berthelot, R. Roberge et M. C. Wolfson (1992)**

N° 51 *Mesure de la robustesse des barrières à l'entrée* **par J. R. Baldwin et M. Rafiquzzaman (1993)**

N° 52 *Les multinationales au Canada : Caractéristiques et facteurs déterminants* **par Paul K. Gorecki (1992)**

N° 53 *La persistance du chômage : Dans quelle mesure l'attribuer aux prestations d'assurance-chômage de prolongation fondée sur le taux de chômage régional* **par Miles Corak et Stephen Jones (1993)**

N° 54 *Variations cycliques de la durée des périodes de chômage* **par Miles Corak (1992)**

N° 55 *Licenciements et travailleurs déplacés : Variations cycliques, secteurs les plus touchés et expériences après le licenciement* **par Garnett Picot et Wendy Pyper (1993)**

N° 56 *La durée du chômage en période d'expansion et de récession* **par Miles Corak (1993)**

N° 57 *Obtenir un emploi en 1989-1990 au Canada* **par René Morissette (1993)**

N° 58 *L'appariement de données échantillonnales et administratives en vue d'étudier les déterminants de la santé* **par P. David, J.-M. Berthelot et C. Mustard (1993)**

N° 59 *Maintenir la comparabilité dans le temps des classifications par industrie* **par John S. Crysdale (1993)**

N° 60 *L'inégalité des gains au Canada : Le point sur la situation* **par R. Morissette, J. Myles et G. Picot (Juin 1994)**

N° 61 *Changement structurel dans le secteur canadien de la fabrication (1970-1990)* **par J. Baldwin et M. Rafiquzzaman (Juillet 1994)**

N° 62 *Effets dissuasifs de l'assurance-chômage sur le marché du travail canadien : Un survol* **par M. Corak (Janvier 1994)**

N° 63 *Expériences récentes des jeunes sur le marché du travail au Canada* **par Gordon Betcherman et René Morissette (Juillet 1994)**

N° 64 *Comparaison de la création et de la disparition d'emplois au Canada et aux États-Unis* **parJohn Baldwin, Timothy Dunne et John Haltiwanger (Juillet 1994)**

N° 65 *Heures de travail hebdomadaire au Canada : Le point sur la situation* **par René Morissette et Deborah Sunter (Juin 1994)**

N° 66 *Mesures d'inégalité divergentes -- Théorie, résultats empiriques et recommandations* **par Michael C. Wolfson (Mai 1995)**

N° 67 *XEcon: Un modèle évolutif expérimental de croissance économique* **par Michael C. Wolfson (Juin 1995)**

N° 68 *L'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes ayant récemment obtenu un diplôme d'études postsecondaires, 984-92* **par Ted Wannell et Nathalie Caron (Novembre 1994)**

N° 69 *Regard sur les groupes d'équité en matière d'emploi chez ceux ayant récemment obtenu un diplôme d'études postsecondaires : minorités visibles, peuples autochtones et personnes limitées dans leurs activités quotidiennes* **par Ted Wannell et Nathalie Caron (Novembre 1994)**

N° 70 *Les créations d'emplois par les petits producteurs du secteur manufacturier canadien* **par John Baldwin et Garnett Picot (Novembre 1994)**

N° 71 *La part des nouveaux emplois créés au Canada par les petites entreprises est-elle disproportionnée? Réévaluation des faits* **par G. Picot, J. Baldwin et R. Dupuy (Novembre 1994)**

N° 72 *Adaptation par sélection et adaptation évolutive : Apprentissage et performance après l'entrée* **par J. Baldwin et M. Rafiquzzaman (Mai 1995)**

N° 73 *Stratégie des entreprises innovatrices et non innovatrices au Canada* **par J. Baldwin et J. Johnson (Février 1995)**

N° 74 *Développement du capital humain et innovation : La formation dans les petites et moyennes entreprises* **par J. Baldwin et J. Johnson (Mars 1995)**

N° 75 *Utilisation des technologies et transformation industrielle : Perspectives empiriques* **par John Baldwin, Brent Diverty et David Sabourin (Août 1995)**

N° 76 *L'innovation : La clé de la réussite des petites entreprises* **par John R. Baldwin (Février 1995)**

N° 77 *Le chaînon manquant -- Données sur l'élément demande des marchés du travail* **par Lars Osberg (Avril 1995)**

N° 78 *Restructuration du secteur manufacturier canadien 1970 à 1990 : Renouvellement de l'emploi selon le secteur industriel et la région* **par J. Baldwin et M. Rafiquzzaman (Juillet 1995)**

N° 79 *Capital humain et emploi du temps* **par Frank Jones (Juin 1995)**

N° 80 *Pourquoi l'inégalité des gains hebdomadaires a-t-elle augmenté au Canada?* **par René Morissette (Juillet 1995)**

N° 81 *Statistiques socio-économiques et politique publique : Nouveau rôle pour les modèles de Microsimulation* **par Michael C. Wolfson (Juillet 1995)**

N° 82 *Transferts sociaux, variations dans la structure familiale et faible revenu chez les enfants* **par Garnett Picot et John Myles (Septembre 1995)**

N° 83 *Mesures alternatives de la durée moyenne du chômage* **par Miles Corak et Andrew Heisz (Octobre 1995)**

N° 84 *Guide de l'utilisateur la durée du chômage* **par Miles Corak et Andrew Heisz (Décembre 1995)**

N° 85 *Utilisation des technologies de pointe dans les établissements de fabrication* **par John R. Baldwin et Brent Diverty (Novembre 1995)**

N° 86 *L'utilisation de la technologie, la formation et les connaissances spécifiques dans les établissements de fabrication* **par John R. Baldwin, Tara Gray et Joanne Johnson (Décembre 1995)**

N° 87 *Croissance de la productivité, transfert de parts de marché et restructuration dans le secteur canadien de la fabrication* **par John R. Baldwin (Novembre 1995)**

N° 88 *Les petits producteurs ont-ils été le moteur de la croissance du secteur manufacturier canadien au cours des années 1980?* **par John R. Baldwin (Octobre 1996)**

N° 89 *Mobilité intergénérationnelle du revenu des hommes au Canada* **par Miles Corak et Andrew Heisz (Janvier 1996)**

N° 90 *L'évolution des cotisations sociales au Canada: 1961 – 1993* **par Zhengxi Lin, Garnett Picot et Charles Beach (Février 1996)**

N° 91 *Le projet d'appariement du Recensement et des fichiers de soins de santé du Manitoba : Composante des ménages privés* **par Christian Houle, Jean-Marie Berthelot, Pierre David,Cam Mustard, L. Roos et M.C. Wolfson (Mars 1996)**

N° 92 *Avantages salariaux d'origine technologique dans les établissements canadiens de fabrication pendant les années 1980* **par John R. Baldwin, Tara Gray et Joanne Johnson (Janvier 1997)**

N° 93 *Création d'emplois selon la taille des entreprises : Concentration et persistance des gains et pertes d'emplois dans les entreprises canadiennes* **par Garnett Picot et Richard Dupuy (Avril 1996)**

N° 94 *Aspects longitudinaux de l'inégalité des revenus au Canada* **par René Morissette et Charles Bérubé (Juillet 1996)**

N° 95 *Évolution de la durée et de la stabilité de l'emploi au Canada* **par Andrew Heisz (Novembre 1996)**

N° 96 *Les Canadiens sont-ils plus susceptibles de perdre leur emploi au cours des années 1990?* **par Garnett Picot, Zhengxi Lin (Août 1997)**

N° 97 *L'effectif et l'afflux de chômeurs* **par Michael Baker, Miles Corak et Andrew Heisz (Septembre 1996)**

N° 98 *L'incidence de la technologie et du commerce sur les écarts salariaux entre les travailleurs de la production et la main-d'oeuvre indirecte dans le secteur manufacturier canadien* **par John R. Baldwin et Mohammed Rafiquzzaman (Mai 1998)**

N° 99 *Utilisation de POHEM pour l'estimation des coûts médicaux directs associés à la pratique actuelle du traitement du cancer du poumon ainsi que pour l'évaluation économique de nouveaux traitements* **par C. Houle, B.W. Will, J.-M. Berthelot et W.K. Evans (Mai 1997)**

N° 100 *Une enquête expérimentale canadienne visant à établir le lien entre les pratiques au lieu de travail et la condition des employés : Raisons de sa nécessité et description de son fonctionnement* **par Garnett Picot, Ted Wannell (Mai 1997)**

N° 101 *L'activité innovatrice dans les établissements canadiens de transformation des aliments : L'importance des pratiques d'ingénierie,* **par John Baldwin et David Sabourin (Novembre 1999)**

N° 102 *Différences dans les stratégies et le rendement de divers types d'innovateurs* **par John R. Baldwin et Joanne Johnson (Décembre 1997)**

N° 103 *Les mises à pied permanentes au Canada : Vue d'ensemble et analyse longitudinale* **par Garnett Picot, Zhengxi Lin et Wendy Pyper (Septembre 1997)**

N° 104 *Travailler plus? Travailler moins? Que préfèrent les travailleurs canadiens?* **par Marie Drolet et René Morissette (Mai 1997)**

N° 105 *Croissance de l'utilisation des technologies de pointe dans le secteur canadien de la fabrication durant les années 90* **par John Baldwin, Ed Rama et David Sabourin (Le 14 décembre 1999)**

N° 106 *Mouvements de la main-d'œuvre et adaptation au marché du travail en Ontario de 1978 à 1993* **par Zhengxi Lin et Wendy Pyper (Octobre 1997)**

N° 107 *Importance de la recherche et du développement sur l'aptitude à innover des petites et des grandes entreprises manufacturières canadiennes* **par John R. Baldwin (Septembre 1997)**

N° 108 *Concurrence internationale et performance industrielle : allocation optimale, production optimale et turbulence* **par John R. Baldwin et Richard E. Caves (Octobre 1997)**

N° 109 *Les dimensions de l'inégalité salariale chez les Autochtones* **par Rachel Bernier (Décembre 1997)**

N° 110 *Existe-t-il des liens entre la performance économique, les paiements de transfert, l'inégalité et le faible revenu?* **par Myles Zyblock et Zhengxi Lin (Décembre 1997)**

N° 111 *L'effet de levier financier des entreprises : Une comparaison entre le Canada et les É.-U., 1961-1996* **par Myles Zyblock (Décembre 1997)**

N° 112 *Explication du relèvement de la prime liée à l'âge* **par Constantine Kapsalis (Juillet, 1998)**

N° 113 *Mobilité intergénérationnelle des gains et du revenu des hommes au Canada : Étude basée sur les données longitudinales de l'impôt sur le revenu* **par Miles Corak et Andrew Heisz (Septembre, 1998)**

N° 114 *Canadiens nés à l'étranger et Canadiens de naissance : une comparaison de la mobilité interprovinciale de leur main- d'œuvre* **par Zhengxi Lin (Septembre 1998)**

N° 115 *Modes de vie et surpeuplement des logements : la situation des immigrants âgés au Canada, 1991* **par K.G. Basavarajappa (Septembre 1998)**

N° 116 Le point sur l'inégalité des gains et sur la rémunération des jeunes durant les années 90?, ***par Garnett Picot (Juillet 1998)***

N° 117 Les facteurs déterminants des retards en matière d'adoption des technologies de fabrication de pointe ***par John R. Baldwin et Mohammed Rafiquzzaman (Août 1998)***

N° 118 La productivité du travail dans les établissements de fabrication au Canada sous contrôle canadien et étranger ***par John R. Baldwin et Naginder Dhaliwal (Mars 2000)***

N° 119 L'adoption de la technologie au Canada et aux Etats-Unis ***par John R. Baldwin et David Sabourin (Août 1998)***

N° 120 Existe-t-il des secteurs d'activité de haute technologie ou seulement des entreprises de haute technologie?Étude basée sur les nouvelles entreprises axées sur la technologie ***par John R. Baldwin et Guy Gellatly (Décembre 1998)***

N° 121 Un portrait des entrées et des sorties ***par John Baldwin (Juin 1999)***

N° 122 Les déterminants des activités d'innovation dans les entreprises de fabrication canadiennes : le rôle des droits de propriété intellectuelle ***par John R. Baldwin, David Sabourin et Petr Hanel (Mars 2000)***

N° 123 L'innovation et la formation dans les nouvelles entreprises ***(John Baldwin)***

N° 124 Une nouvelle perspective des tendances de l'inégalité des revenus au Canada et aux États-Unis ***par Michael C. Wolfson et Brian Murphy (Août 1998 et Octobre 1999)***

N° 125 L'assurance-emploi au Canada : Tendances récentes et réorientations ***par Zhengxi Lin (Septembre 1998)***

N° 126 Les ordinateurs, les télécopieurs et les salaires au Canada : Qu'est-ce qui compte vraiment? ***par René Morissette et Marie Drolet (Octobre 1998)***

N° 127 Comprendre le processus d'innovation : l'innovation dans les industries de services dynamiques ***par Guy Gellatly et Valerie Peters (Décembre 1999)***

N° 128 Données canadiennes récentes sur la qualité des emplois selon la taille des entreprises ***par Marie Drolet et René Morissette (Novembre 1998)***

N° 129 Distribution, inégalité et concentration des revenus chez les immigrants âgés au Canada, 1990 ***par K.G. Basavarajappa (Avril 1999)***

N° 130 Dynamique et inégalité des revenus chez les hommes au Canada, 1976-1992 : Analyse fondée sur des dossiers fiscaux longitudinaux ***par Michael Baker et Gary Solon (Février 1999)***

N° 131 L'incidence de la scolarité et l'écart salarial grandissant entre les jeunes travailleurs et les travailleurs âgés ***par C. Kapsalis, R. Morissette et G. Picot (Mars 1999)***

N° 132 Qu'est-ce qui explique les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, les changements de situation sur le marché du travail ou le mariage et le divorce? ***par G. Picot, M. Zyblock et W. Pyper (Mars 1999)***

N° 133 L'accroissement de l'emploi autonome en période de chômage élevé : Analyse empirique des faits récents survenus au Canada ***par Zhengxi Lin, Janice Yates et Garnett Picot (Mars 1999)***

N° 134 Dynamique de la création et de la disparition d'emplois autonomes au Canada ***par Zhengxi Lin, Garnett Picot et Janice Yates (Mars 1999)***

N° 135 Décès et divorce : les conséquences à long terme de la perte parentale chez les adolescents **par Miles Corak (Juin 9 1999)**

N° 136 Annuler

N° 137 Innovation, formation et réussite **par John Baldwin (Octobre 1999)**

N° 138 L'évolution de la protection offerte par les pensions aux travailleurs jeunes et plus âgés au Canada **par René Morissette et Marie Drolet (Décembre 1999)**

N° 139 La concurrence des importations et la puissance sur le marché : le cas du Canada **par Aileen J. Thompson (avril 2000)**

N° 140 Taux de féminité des professions et salaires : pourquoi le Canada diffère-t-il des États-Unis? **par Michael Baker et Nicole Fortin (Juillet, 2000)**

N° 141 Passage des études au travail chez les diplômés des universités canadiennes : durée de recherche d'un premier emploi, 1982-1990, **Julian Betts, Christopher Ferrall et Ross Finnie (Décembre 2000)**

No 142 Qui sont les migrants? Analyse de la migration interprovinciale au Canada fondée sur un modèle logit par panel, **par Ross Finnie (Août 2000)**

N° 143 Différences de profils entre innovateurs et non-innovateurs : Les petits établissements du secteur des services aux entreprises **par Guy Gellatly (Décembre 1999)**

N° 144 Transferts sociaux, gains et intensité des faibles revenus dans les familles canadiennes avec des enfants, 1981 à 1996: Mise en évidence des progrès récents de la mesure des faibles revenus **par John Myles et Garnett Picot (Mars 2000)**

N° 145 Dans quelle mesure le chômage au Canada est-il structurel ? **par Lars Osberg et Zhengxi Lin (Octobre 2000)**

N° 146 Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu ? **par René Morissette et Marie Drolet (Mars 2000)**

N° 147 La maturation du système de revenu de retraite du Canada : Niveaux de revenu, inégalité des revenus et faibles revenus chez les gens âgés **par John Myles (Le 6 mars 2000)**

N° 148 Le marché du travail des années 1990 **par Garnett Picot et Andrew Heisz (Avril 2000)**

N° 149 Réexamen des charges sociales au Canada : structure, paramètres législatifs et tendances récentes **par Zhengxi Lin (Août 2001)**

N° 150 Analyse empirique des tendances sur le plan de la diversification des sociétés au Canada **par John R. Baldwin, Desmond Beckstead, Guy Gellatly et Alice Peters (Juin 2000)**

N° 151 Les multinationales et le processus d'innovation au Canada **par John R. Baldwin et Petr Hanel (Juin 2000)**

N° 152 Les jeunes ruraux : Rester, quitter, revenir **par Richard Dupuy, Francine Mayer et René Morissette (Le 5 septembre, 2000)**

N° 153 Taux d'emploi et participation à la vie active des Canadiennes vivant en milieu rural, **par Euan Phimister, Esperanza Vera-Toscano, Alfons Weersink (Janvier 2001)**

N° 154 La formation comme stratégie en matière de ressources humaines : La réaction aux pénuries de personnel et au changement technologique, **par John R. Baldwin et Valerie Peters (Avril, 2001)**

N° 155 *Durée d'occupation des emplois, mobilité des travailleurs et marché du travail des jeunes dans les années 1990* ***par G. Picot, A. Heisz et A. Nakamura (Mars 2001)***

N° 156 *Incidence du commerce international sur les salaires des Canadiens,* ***par Omar Zakhilwal (Janvier 2000)***

N° 157 *L'écart persistant : Nouvelle évidence empirique concernant l'écart salarial entre les hommes et les femmes au Canada,* ***par Marie Drolet (Janvier 2001)***

N° 158 *À la recherche des contraintes intergénérationnelles d'emprunt chez les hommes canadiens : tests de régression par quantile et de régression des moindres carrés pour les contraintes impératives d'emprunt,* ***par Nathan D. Grawe (Janvier 2001)***

N° 159 *Influences intergénérationnelles sur la percpetion de prestations d'assurance-chómage au Canada et en Suède,* ***par Miles Corak, Bjorn Gustafsson et Torun Österberg (Janvier 2001)***

N° 160 *Inégalités entre les quartiers des villes canadiennes,* ***par J. Myles, G. Picot et W. Pyper (le 13 décembre 2000)***

N° 161 Annuler

N° 162 *Évolution de la stabilité d'emploi au Canada : tendances et comparaisons avec les résultats américains,* ***par Andrew Heisz et Mark Walsh (16 octobre 2002)***

N° 163 *L'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers : estimations de modèles par panel pour le Canada,* ***par Ross Finnie (Octobre 2001)***

N° 164 *Résultats sur le marché du travail des diplômés récents des universités canadiennes : analyse longitudinale intercohortes,* ***par Ross Finnie (mars 2002)***

N° 165 *Innovation et connectivité : La nature des liaisons entre les marchés et les réseaux d'innovation dans les industries manufacturières au Canada,* ***par John Baldwin et Alice Peters (Mai 2001)***

N° 166 *Évaluation de la déclaration des prestations d'a.-e. et d'a.s. dans le cadre de l'EDTR,* ***par Constantine Kapsalis (Août 2001)***

N° 167 Annuler

N° 168 *Améliorer la salubrité des aliments et la productivité : Utilisation de la technologie dans le secteur de la transformation des aliments au Canada,* ***John R. Baldwin et David Sabourin (Mai 2002)***

N° 169 *Dynamique du secteur canadien de la fabrication dans les régions métropolitaines et rurales,* ***John R. Baldwin et Mark Brown avec l'aide de Tara Vinodrai (Novembre 2001)***

N° 170 *Perspectives des bacheliers de la Colombie-Britannique sur le plan des revenus,* ***Andrew Heisz (Mai 2001)***

N° 171 *Les enfants se portent-ils bien? Mobilité intergénérationnelle et bien-être de l'enfant au Canada,* ***Miles Corak (Octobre, 2001)***

N° 172 *Intensité des faibles revenus au cours des années 90 : Le rôle de la croissance économique, des revenus d'emploi et des transferts sociaux* ***G. Picot, R. Morissette, J. Myles (24 janvier 2003)***

N° 173 *Entraves à l'adoption des technologies de pointe pour les fabricants canadiens,* ***John Baldwin et Zhengxi Lin (Août 2001)***

N° 174 *Impact de l'adoption des technologies de l'information et des communications de pointe sur la performance des entreprises du secteur de la fabrication au Canada,* ***John R. Baldwin et David Sabourin (Octobre 2001)***

N° 175 *Pénuries de main-d'oeuvre qualifiée et adoption des technologies de pointe,* ***David Sabourin (Septembre 2001)***

N° 176 *Quelles entreprises ont des taux de vacance élevés au Canada ?* ***René Morissette, Xueline Zhang (le 25 octobre 2001)***

N° 177 *Un conte de trois villes : La dynamique du secteur de la fabrication à Toronto, à Montréal et à Vancouver de 1976 à 1997,* ***Tara Vinodrai (Novembre 2001)***

N° 178 *Le rendement scolaire des enfants d'immigrants au Canada, 1994-98,* ***Christopher Worswick (Le 14 novembre, 2001)***

N° 179 *Changements observés au niveau de la diversification des entreprises du secteur canadien de la fabrication (de 1973 à 1997) : Vers la spécialisation,* ***John R. Baldwin, Desmond Beckstead et Richard Caves (Février 2002)***

N° 180 *Différences de productivité entre les provinces,* ***John R. Baldwin, Jean-Pierre Maynard, David Sabourin et Danielle Zietsma (Décembre 2001)***

N° 181 *Qui a raison des parents ou des enfants? Évaluation de l'accord des parents et des enfants dans l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes,* ***Lori Curtis, Martin Dooley et Shelley Phipps*** *(23 octobre 2002)*

N° 182 *Effets des critères de sélection et des possibilités économiques sur les caractéristiques des immigrants,* ***par Abdurrahman Aydemir*** *(23octobre 2002)*

N° 183 *Monter sa propre entreprise : le travail indépendant chez les diplômés des collèges et universités canadiens,* ***Ross Finnie, Christine Laporte, Maud-Catherine Rivard (Mars 2002)***

N° 184 *Résultats sur le plan de la répartition au Canada dans les années 90,* ***Andrew Heisz, Andrew Jackson, Garnett Picot (Février 2002)***

N° 185 *Les quartiers influencent-ils la réussite à long terme sur le marché du travail? Comparaison des adultes qui ont grandi dans des ensembles de logements publics différents,* ***Philip Oreopoulos (Juin 2002)***

N°. 186 *Mariage, maternité et rémunération : Le choix du moment importe-t-il?* ***Marie Drolet (Le 1 mai 2002)***

N° 187 *L'évolution de l'inégalité de la richesse au Canada, 1984-1999,* ***René Morissette, Xuelin Zhang et Marie Drolet (Février 2002)***

N°. 188 *Expérience en gestion et diversité dans une organisation qui vieillit : Une analyse de microsimulation,* ***Ted Wannell et Martin Gravel (Août 2002)***

N°. 189 *L'importance de l'entrée dans le secteur canadien de la fabrication, document accompagné d'une annexe sur les questions de mesure,* ***John R. Baldwin, Desmond Beckstead et Andrée Girard (mai 2002)***

N°. 190 *Financement de l'innovation dans les nouvelles petites entreprises : Nouveaux éléments probants provenant du Canada,* ***John R. Baldwin, Valérie Gaudreault et Guy Gellatly (mai 2002)***

N°. 191 *Trop loin pour continuer? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université,* ***Marc Frenette (24 juin 2002)***

N°. 192 *La vie après l'aide sociale : Le bien-être économique des personnes qui ont cessé de toucher de l'aide sociale au Canada dans les années 90,* ***Marc Frenette, Garnett Picot*** *(26 mars 2003)*

N° 193 *Roulement des usines et croissance de la productivité dans le secteur canadien de la fabrication,* ***John Baldwin, Wulong Gu (02 avril 2003)***

N° 194 *Progression de la rémunération des travailleurs peu qualifiés au Canada d'après L'EDTR (1993-1998)* ***Xuelin Zhang (06 décembrei 2002)***

N° 195 *La détérioration des gains de immigrants s'étend-elle aux immigrants qui travaillent de façon autonome?* ***John R. Baldwin, Desmond Beckstead et Andrée Girard (mai 2002)***

N° 196 *Minorités, capacités cognitives et revenus des Canadiens,* ***Ross Finnie et Ronald Meng (24 janvier 2003)***

N° 197 *Le niveau de richesse des familles d'immigrants au Canada,* ***Xuelin Zhang (17 novembre 2003)***

N° 198 *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada,* ***Garnett Picot et Feng Hou (19 juin 2003)***

N° 199 *Nouvelles pratiques de travail et taux de démissions : problèmes méthodologiques et données empiriques pour le Canada,* ***par René Morissette et Julio Miguel Rosa (le 17 mars 2003)***

N° 200 *Les effets de cohorte sur les gains annuels selon le domaine d'études des diplômés universitaires de la Colombie-Britannique,* ***par Andrew Heisz (26 septembre 2003)***

No.201 *Accès au college et à l'université: Est-ce-que la distance importe?,* ***par Marc Frenette (Juin 2003)***

No.202 *Comprendre l'échec : Mortalité organisationnelle et approche fondée sur les ressources,* ***S.Thornhill et R.Amit (08 août 2003)***

No.203 *Les effets des cycles économiques sur l'assimilation des immigrants sur le marché du travail* ***par Abdurrahman Aydemir (31 juillet 2003)***

No.204 *Enclaves de minorities visibles dans les quartiers et resultants sur le marché du travail des immigrants,* ***par Garnett Picot et Feng Hou (9 juillet 2003)***

No.205 *À venir*

No.206 *Établissement réussi et ségrégation résidentielle parmi les minorités visibles de Toronto,* ***par John Myles et Feng Hou (30 juillet 2003)***

No.207 *Biais lié au cycle de vie dans l'estimation de la persistance intergénérationnelle des gains d'emploi,* ***par Nathan Grawe (05 août 2003).***

No.208 *À venir*

No.209 *Les heures de travail au Canada et aux Etats-Unis,* ***Andrew Heisz et Sébastien LaRochelle-Côté (septembre 2003)***

No.210 *Revenu Familial et Participation aux Études Postsecondaires,* ***Miles Corak, Garth Lipps et John Zhao (le 1 octobre 2003)***

No.211-214 *à venir*

No.215 *Convergeront-ils un jour? Les Gains de travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies,* ***Marc Frenette et René Morissette (le 8 octobre 2003)***

No.216 *Durée de la résidence dans les quartiers à faible revenue,* ***Marc Frenette, Garnett Picot et Roger Sceviour (janvier 2004)***